



BANQUE
CRAMER

Rapport annuel

2021

Sommaire

Rapport annuel 2021

- 3 Composition des organes et de la Direction générale au 31.12.2021
- 4 Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale
- 6 Gouvernance d'entreprise

Banque Cramer & C^{ie} SA

- 10 Bilan
- 11 Compte de résultat
- 12 Etat des capitaux propres
- 12 Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
- 14 Annexe aux comptes annuels
- 41 Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale
- 42 Exigences de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Composition des organes et de la Direction générale au 31 décembre 2021

Conseil d'administration

Massimo	Esposito	Président (1)
Michel	Ehrenhold	Vice-Président
Sophie	Maillard	Administratrice
Alain	Sierro	Administrateur
Manuel	Leuthold	Président (2)

Président d'honneur

Marco J. Netzer (3)

Direction générale

Marc-Henri	Balma	Directeur
André	Mankowsky	Directeur
Stéphane	Poulin	Directeur

Comité d'audit

Sophie	Maillard	Présidente
Michel	Ehrenhold	Membre

Comité de nominations et de rémunérations

Alain	Sierro	Président
Massimo	Esposito	Membre

Audit interne

PricewaterhouseCoopers SA Genève

Organe de révision

KPMG SA Genève

(1) Président à compter de l'AGO d'avril 2021

(2) Jusqu'à son retrait lors de l'AGO d'avril 2021

(3) Ne participe pas aux séances du Conseil d'administration, sans accès à la documentation y relative

Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale

Mesdames, Messieurs,

Après une année 2020 marquée par la situation totalement inédite de la pandémie de COVID-19, l'exercice sous revue a eu un parfum de déjà vu, avec une répétition des épisodes de restrictions suivies de relâchements plus ou moins ordonnés. Dans ce contexte extraordinaire, notre Banque a largement su tirer son épingle du jeu, enregistrant grâce aux efforts renouvelés de tout le personnel une progression exceptionnelle de son résultat opérationnel.

Contexte économique et marchés financiers en 2021

Comme en 2020, c'est l'évolution de la situation sanitaire mondiale qui a en grande partie dicté l'évolution de l'économie et des marchés financiers en 2021. De fait, après la contraction enregistrée au début 2020, l'économie mondiale a fortement rebondi en 2021, dopée par l'espoir que l'arrivée de vaccins efficaces allait résoudre rapidement la crise du COVID-19. Mais l'apparition continue de nouveaux variants et les goulets d'étranglements au niveau de l'offre ont refroidi l'optimisme initial et freiné la reprise économique. Cependant, grâce aux programmes de soutien massifs mis en place dans les économies développées, qui ont maintenu la demande à un niveau élevé, la conjoncture est toutefois restée largement positive, avec une croissance de +5.5% au niveau mondial, avec des différences significatives entre les régions. En dépit de ce rebond marqué, l'économie mondiale n'a cependant pas encore retrouvé son niveau d'avant la pandémie.

Par ailleurs, les perturbations de la chaîne d'approvisionnement ont entraîné des pénuries de produits bruts ou de certains composants, ainsi qu'une tension sur le marché du travail dans certains secteurs. Ce déséquilibre macroéconomique entre l'offre et la demande a ainsi réveillé le spectre de l'inflation, qui a atteint en fin d'année près de 7% en base annuelle aux États-Unis, un niveau jamais atteint depuis 1982. La zone euro n'a pas fait exception, avec un renchérissement de 5.0% en 2021. Face à cette situation, la Réserve fédérale américaine a resserré sa politique monétaire, jusqu'ici extrêmement accommodante. En mars 2022, elle procédera à un relèvement de ses taux directeurs pour la première fois depuis 2018, alors qu'en Europe, la BCE (Banque Centrale Européenne) a maintenu ses taux inchangés.

Dans cet environnement globalement favorable, les actions ont encore une fois été bien orientées en 2021, soutenues par la forte croissance des bénéfices des entreprises. Les marchés ont néanmoins connu une forte rotation sectorielle, tandis que les placements obligataires ont souffert du resserrement monétaire. En termes de performance, cela s'est traduit par une progression de +24.2% de l'indice mondial MSCI World en monnaie locale, de +26.9% pour le S&P500 et de +21.0% pour l'indice européen EuroStoxx 50, tandis que l'indice MSCI EM des marchés émergents reculait de 4.6%. Du côté des obligations, l'indice mondial FTSE World Government Bond Local a souffert du changement de politique monétaire en perdant 2.1%.

Sur le marché des devises, le franc suisse s'est apprécié de quelque 4% face à l'euro, tandis qu'il s'est affaibli de 3.2% face à un dollar américain soutenu par la hausse des taux. Pour leur part, la plupart des matières premières ont progressé fortement, comme en témoigne la hausse de +38.5% de l'indice CRB. Les prix de l'énergie ont également pris l'ascenseur, avec notamment un bond de +55% pour le pétrole (WTI). A l'inverse, les métaux précieux se sont dépréciés, notamment l'or qui a perdu 3.6% en 2021.

Les évènements saillants de 2021

La poursuite inattendue de la crise sanitaire a une nouvelle fois permis de confirmer la solidité de notre organisation opérationnelle. L'expérience acquise en 2020 et la grande flexibilité offerte par l'externalisation des fonctions administratives dans l'informatique et le back-office ont permis à la Banque Cramer & Cie SA (ci-après « BCC ») de traverser sans encombre cette période particulière. Tous nos systèmes ont parfaitement fonctionné, permettant aux équipes de rester concentrées sur leurs missions habituelles vis-à-vis de nos clients et de nos partenaires.

La sérénité d'esprit rendue possible par la fiabilité de notre organisation nous a permis de poursuivre en 2021 l'optimisation de tous nos processus entamée depuis deux ans, ce qui a conduit à une bonne maîtrise des dépenses et un meilleur contrôle des investissements. Chaque phase opérationnelle a ainsi été analysée, puis améliorée lorsque cela était possible, afin de respecter les plus hauts standards de qualité, de rendre la banque plus efficace, de répondre à des exigences réglementaires toujours plus strictes et surtout d'apporter des réponses performantes aux attentes de nos clients.

Afin de répondre à l'évolution du marché et rendre notre offre plus efficace, nous avons regroupé toutes nos activités destinées aux tiers-gérants au sein d'un pôle entièrement dédié aux besoins de cette clientèle professionnelle.

En parallèle, nous avons maintenu nos efforts d'expansion et d'acquisition de clientèle, qui se sont traduits par des entrées nettes de fonds positives, concentrées sur nos marchés cibles. Ceci a permis à nos avoirs en gestion, qui ont également bénéficié de l'évolution positive des marchés financiers, de progresser de près de 3.8% pour atteindre CHF 3 milliards, avant déduction des crédits pour CHF 0.4 milliard à fin 2021.

Par ailleurs, dans le cadre de notre stratégie de développement, basée non seulement sur une croissance organique mais également sur une politique sélective d'acquisitions, nous avons étudié de nombreux dossiers de reprise, sans avoir toutefois encore trouvé de candidats qui correspondent à nos critères de rentabilité, de prix, de qualité et de complémentarité de la clientèle.

Rapport du Conseil d'administration et de la Direction générale (suite)

Les résultats 2021

La progression des actifs en gestion et les efforts entrepris au cours des exercices précédents pour améliorer l'efficacité de notre modèle opérationnel ont continué à porter leurs fruits en 2021. Durant l'exercice sous revue, les produits de BCC ont ainsi augmenté de +4.1%, pour atteindre CHF 41.3 millions, tandis que les charges d'exploitation ont reculé de 4% à CHF 33.0 millions. Ce double effet positif a permis une forte amélioration du résultat opérationnel qui a totalisé CHF 7.1 millions pour l'exercice, contre CHF 2.9 millions en 2020. Compte tenu de charges extraordinaires, le bénéfice net ressort quant à lui à CHF 5.0 millions, en léger recul par rapport à l'année 2020 (CHF 5.3 millions).

Développements récents

Malgré la crise géopolitique qui secoue le monde depuis le mois de février, l'année en cours a débuté sous de bons auspices, avec des entrées de fonds significatives au cours des trois premiers mois. Par ailleurs, Erich Pfister a rejoint BCC au 1^{er} avril 2022 en qualité de CEO et membre de la Direction générale. Manager très expérimenté, il sera chargé de poursuivre la stratégie mise en œuvre depuis deux ans. Enfin, suite à une réflexion approfondie sur notre positionnement et sur les besoins de notre clientèle, nous avons procédé à la refonte totale de notre site internet afin de le transformer en outil de marketing moderne et dynamique. Sa mise en ligne est prévue début deuxième trimestre 2022.

Conclusion

Si de nombreuses incertitudes persistent sur l'évolution de la situation géopolitique en Europe de l'Est et sur l'ampleur de ses conséquences sur la conjoncture, l'inflation et le commerce mondial, nous restons relativement confiants pour l'exercice 2022. Les marchés semblent faire preuve d'une résilience étonnante et surtout notre appareil de production est devenu extrêmement efficace, ce qui nous permettrait d'absorber sans difficulté toute augmentation des volumes en cas de succès dans notre stratégie d'expansion.

Au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nous tenons enfin à exprimer nos sincères remerciements à tous nos clients pour leur fidélité ainsi qu'à nos collaboratrices et collaborateurs pour leur remarquable engagement tout au long de cette année.

Genève, le 28 avril 2022

Massimo Esposito
Président

Stéphane Poulin
Membre de la Direction générale

Gouvernance d'entreprise

1. Organe responsable de la haute direction

1.1 Responsabilités et organisation

Le Conseil d'administration est présidé par M. Esposito et son Vice-président est M. Ehrenhold. Les autres membres sont Mme Maillard et M. Sierro.

Le Conseil d'administration a constitué un Comité d'audit (CoA) et un Comité de nominations et de rémunérations (CNR). Ces comités rapportent au Conseil d'administration qui ratifie leurs décisions. Le président du Conseil d'administration est responsable de coordonner et de diriger toutes les activités de ses Comités. Les membres du Conseil d'administration sont solidairement responsables. Le Conseil d'administration peut également constituer d'autres comités ad hoc chargés de traiter des dossiers qui doivent lui être soumis.

Les membres du Conseil d'administration disposent de bonnes compétences en matière de gestion des risques, compliance et dans les secteurs d'activité de la banque. Le Conseil d'administration a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Fixer les compétences en matière d'octroi de crédit et approuver les crédits qui sont de sa compétence ;
- Approuver les limites dans le cadre de la politique de gestion des risques qui sont de sa compétence ;
- Approuver les contreparties bancaires, dépositaires et brokers ;
- Approuver l'ouverture des comptes PEPs (personnes politiquement exposées) ;
- Décider de l'introduction ou du retrait de procédures juridiques.

Les membres du CoA disposent de bonnes compétences et d'expérience en matière financière et comptable et ont connaissance de l'activité de révision interne et externe. Le CoA n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration. Le CoA a essentiellement les attributions et compétences suivantes:

- Surveillance et évaluation de l'intégrité des boulements financiers ;
- Surveillance et évaluation du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers ;
- Surveillance et évaluation de l'Organe de Révision et de sa coopération avec la Révision Interne ;
- Evaluation du contrôle interne en générale.

Le CNR n'a pas de compétences décisionnelles. Il rend compte au Conseil d'administration des propositions sur les rémunérations et nominations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux membres de la Direction générale.

1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction

Le Conseil d'administration est composé exclusivement de membres non exécutifs. Aucun membre du Conseil d'administration ne fait partie de la Direction générale de l'une des filiales ou n'exerce une quelconque fonction de direction dans la Banque pour respecter le principe de l'indépendance fixé à l'article 11, alinéa 2, de l'Ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB). Le Conseil d'administration est composé pour un tiers au moins de membres indépendants au sens du cm 17 de la Circ.-FINMA 2017/1.

Il se compose des membres suivants:

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
Massimo Esposito Président à compter de l'AGO d'avril 2021	En 1989, Massimo Esposito, crée et préside Norfinance SA, société financière avec des intérêts dans la gestion de fortune. Avec la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), il participe à la création de DEFI Holding et DEFI Gestion SA, sociétés visant les investissements dans le Private Equity. Après la reprise de IBI International Bankers Incorporated en 1993, la Banque Union de Crédit (BUC) du Groupe FIAT, remplace la BCV au sein de l'actionnariat de Norfinance. En 2003, intervient le rapprochement avec la famille Cramer et la création de Banque Cramer & Cie SA. Après avoir présidé le groupe Golay Buchel Holding SA (GBH) depuis 1990, Massimo Esposito conduit l'offre publique d'échange en 2008. Norinvest Holding SA a été cotée à la SIX Swiss Exchange jusqu'au 27 avril 2017.

Gouvernance d'entreprise (suite)

1.2 Membres de l'organe responsable de la haute direction (suite)

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
Michel Ehrenhold Vice-Président	Diplômé de l'Université de Genève (Licence en droit) et de la London School of Economics (LL.M. in Commercial and Corporate Law), Michel Ehrenhold a obtenu son brevet d'avocat à Genève. Il est au bénéfice d'une expérience de 15 ans acquise à Zurich dans le domaine de l'Investment Banking, période durant laquelle il a conseillé de nombreux clients en lien avec des opérations de marchés des capitaux (Equity Capital Markets) et des fusions & acquisitions (M&A). Michel Ehrenhold est également un analyste financier certifié par le CFA Institut (CFA charterholder). En 2015, Michel Ehrenhold a été nommé Secrétaire Général Groupe auprès de Norinvest Holding SA. Michel Ehrenhold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016.
Sophie Maillard Administratrice (membre indépendant)	Avocate, Sophie Maillard a commencé sa carrière au département compliance du Credit Suisse, à Zurich, avant de rejoindre en 2005 la Commission fédérale des banques (aujourd'hui la FINMA) à Berne, en tant que spécialiste du département des autorisations pour les banques et les négociants en valeurs mobilières. Depuis 2012, elle est associée au sein de BRP Bizzozero & Partners SA, à Genève. Cette société est spécialisée dans le conseil aux banques et aux établissements financiers pour les questions réglementaires et de compliance. Sophie Maillard enseigne au Certificate of Advanced Studies de Compliance Management à l'Université de Genève et a rédigé avec Alessandro Bizzozero un ouvrage sur les relations entre les banques dépositaires et les gérants indépendants. Elle a rejoint le Conseil d'administration de la Banque Cramer & Cie SA en 2015.
Alain Sierro Administrateur (membre indépendant)	Alain Sierro est au bénéfice d'un Master en Sciences économiques obtenu à HEC Lausanne et d'un Diplôme en « Finance and Investment » (CFPI). Il a fondé en 1999 DynaCapital SA - une société spécialisée dans la gestion de « hedge funds » - en Suisse et aux Etats-Unis. Dans son précédent rôle à l'UBS, il était responsable pour la Suisse pour le commerce de titres Canadiens et a également géré un compte « nostro » pour les actions et options américaines. Il a rejoint le groupe Norinvest en 2004 et a occupé notamment la position de CEO de Banque Cramer & Cie SA de 2005 à octobre 2008 et a été membre de son Conseil d'administration de 2008 à 2011. Toujours dans le Groupe Norinvest, il a été à la tête tout d'abord comme CEO et ultérieurement en qualité d'administrateur délégué de Golay Buchel Holding SA (GBH). Il a joué un rôle important dans la conversion stratégique de cette Holding cotée en bourse et spécialisée dans la haute joaillerie internationale vers le secteur financier, ponctuée par une fusion avec Banque Cramer & Cie SA. Il a été également au Conseil d'Administration de plusieurs sociétés du Groupe NIH y compris NIH. En février 2011, Alain Sierro a fondé la société SFO Partners SA, un multifamily office basé à Genève, actif principalement dans la gestion de patrimoines et les opérations de corporate finance. Il n'a pas eu de fonction dans le Groupe NIH de 2015 à 2019. Alain Sierro a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2019.
Manuel Leuthold Président Jusqu'à son retrait lors de l'AGO d'avril 2021 (membre indépendant)	Manuel Leuthold a obtenu un Master en droit et un Master en sciences (économiques) à l'université de Genève. Il a ensuite rejoint l'UBS où il a passé 27 ans, occupant plusieurs postes dans les secteurs Corporate et Institutional Banking, Commodity Finance, Trade Finance et Retail Banking à Genève, Lausanne et Zurich, où il a dirigé le département Corporate and Institutional Clients Switzerland et a été membre de la direction pour la Suisse. Il a également passé 4 ans en tant que Chief Administrative Officer au sein du Groupe Edmond de Rothschild, basé à Genève et actif dans le Private Banking et l'Asset Management. Il y était responsable de toutes les fonctions de support du groupe. Le 1er janvier 2016, il a été nommé par le Conseil fédéral au poste de président du Conseil d'administration de Compenswiss (Fonds de compensation AVS/AI/APG). Il est aussi président du Développement économique du Canton de Vaud et membre d'autres conseils dans diverses banques, sociétés et institutions. Manuel Leuthold a rejoint le Conseil d'administration de Banque Cramer & Cie SA en avril 2016 jusqu'en avril.

Gouvernance d'entreprise (suite)

2. Direction

Au 31 décembre 2021, la Direction générale est composée des membres suivants:

Nom, fonction	Parcours professionnel et formation
Marc-Henri Balma Chief Operating Officer	Marc-Henri Balma est au bénéfice d'un diplôme de l'International Banking School of New York. Il a rejoint Banque Cramer & Cie SA en mai 2019 pour reprendre la fonction de Chief Operating Officer (COO). Il débute sa carrière bancaire au Credit Suisse et assume rapidement des responsabilités de conduite dans différents services opérationnels. Après 14 années et plusieurs stages et formations à l'étranger, il rejoint JP Morgan (Suisse) SA pour créer le Middle-office du Hub Private Banking International. En 2000, il participe en qualité de COO à la création de Banque Labouchere (Suisse) SA, filiale d'une banque néerlandaise. Puis il se consacre à divers projets en tant que consultant indépendant. De 2003 à 2007, il dirige une partie des Opérations de Union Bancaire Privée à Genève, avant de rejoindre Edmond de Rothschild pour conduire le département Opérations et Logistique jusqu'en 2017. Enfin, avant de rejoindre Banque Cramer & Cie SA, il a œuvré durant deux ans en tant que partenaire de Belmont Consulting Services, bureau de conseil actif dans le domaine financier et spécialisé dans les sujets opérationnels, informatiques et organisationnels.
André Mankowsky Head Private Banking	André Mankowsky est diplômé en droit de l'université de Fribourg et a obtenu son brevet d'avocat à Genève, en 1995. Il est au bénéfice d'une solide expérience dans le domaine financier et plus de 25 ans dans le domaine bancaire, principalement dans la gestion de fortune avec un focus sur la Russie, les pays de l'Est et les Marchés émergents. Il a occupé diverses positions managériales et responsabilités au sein du Crédit Suisse, de la Deutsche Bank et de la Société Générale, en Suisse, à Londres et à Moscou. En janvier 2021, il rejoint la Banque Cramer en tant responsable de la Gestion de fortune, membre du Comité Exécutif, avec le mandat de développer la clientèle et l'ancrer plus avant dans ses marchés cibles.
Stéphane Poulin Chief Financial & Risk Officer	Stéphane Poulin est détenteur d'un baccalauréat avec mention d'honneur en administration des affaires (BComm spécialisation en sciences comptables) de l'Université du Québec à Montréal. Il débute sa carrière en 1992 auprès de PricewaterhouseCoopers au sein du département d'audit et de conseil au Canada et ensuite en Suisse. Il a rejoint le Groupe SYZ en 2003 en tant que Group Financial Controller et a été nommé Group Chief Financial Officer en 2013. Il rejoint Banque Cramer en 2019 en tant que Chief Finance & Risk Officer. Il est membre du Comité Exécutif de Banque Cramer & Cie SA, où il apporte sa vaste expérience en matière de finance, de gestion des risques et de réglementation bancaire.



Etats financiers**Bilan**

(en milliers de francs suisses)

Actifs

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Liquidités		129'461	145'092
Créances sur les banques	3.9	169'978	229'559
Créances sur la clientèle	3.1	267'792	260'433
Créances hypothécaires	3.1	190'262	205'716
Opérations de négocie	3.2, 3.9	6'447	7'127
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	3.3	1'374	2'725
Immobilisations financières	3.4	52'619	52'728
Participations	3.5, 3.6	-	-
Comptes de régularisation		1'619	13'543
Immobilisations corporelles	3.7	20'677	21'538
Valeurs immatérielles	3.7	300	420
Autres actifs	3.8	114	156
Total des actifs		840'643	939'037
Total des créances subordonnées <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-

Passifs

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Engagements envers les banques		57'294	68'293
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		692'304	752'741
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3.3	4'434	5'474
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	3.2, 3.11	-	21'957
Comptes de régularisation		8'137	8'577
Autres passifs	3.8	637	2'151
Provisions	3.12	1'545	1'879
Capital social	3.13	50'000	50'000
Réserve légale issue du capital <i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		11'772	11'772
Réserve légale issue du bénéfice		11'772	11'772
Bénéfice reporté		9'258	8'841
Bénéfice de la période		261	2'049
Total des passifs		840'643	939'037
Total des créances subordonnées <i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-

Opérations hors bilan

	Annexe	31.12.2021	31.12.2020
Engagements conditionnels	3.1, 4.1	9'467	9'297
Engagements irrévocables	3.1	32'080	35'129

Etats financiers (suite)**Compte de résultat**
(en milliers de francs suisses)

	Annexe	2021	2020
Résultat des opérations d'intérêts			
Produits des intérêts et des escomptes	5.2	7'886	6'511
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		146	247
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		386	841
Charges d'intérêts	5.2	502	964
Résultat brut des opérations d'intérêts		8'920	8'563
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	3.12	(70)	(47)
Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts		8'850	8'516
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		22'237	21'389
Produit des commissions sur les opérations de crédit		4'260	3'862
Produit des commissions sur les autres prestations de service		2'643	2'580
Charges de commissions		(3'237)	(3'091)
Sous-total Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		25'903	24'740
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.1	7'972	1'804
Autres résultats ordinaires			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-	16
Produits des participations		-	-
Résultat des immeubles		9	49
Autres produits ordinaires		841	4'567
Autres charges ordinaires		(2'275)	-
Sous-total Autres résultats ordinaires		(1'425)	4'632
Charges d'exploitation			
Charges de personnel	3.10, 5.3	(20'889)	(22'494)
Autres charges d'exploitation	5.4	(12'095)	(11'875)
Sous-total Charges d'exploitation		(32'984)	(34'369)
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations et valeurs immatérielles		(1'110)	(1'544)
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	3.12, 5.5	(108)	(878)
Résultat opérationnel		7'099	2'901
Produits extraordinaires	5.5	11	2'670
Charges extraordinaires	5.5	(1'785)	-
Variation des réserves pour risques bancaires généraux	5.5	-	-
Impôts	5.7	(324)	(268)
Résultat de la période		5'001	5'303

Etats financiers (suite)

Etat des capitaux propres (en milliers de francs suisses)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté / (Perte reportée)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2021	50'000	11'772	8'841	-	2'049	5'303	77'965
Répartition du bénéfice 2020	-	-	-	-	5'303	(5'303)	-
Dividende	-	-	417	-	(7'091)	-	(6'674)
Bénéfice 2021	-	-	-	-	-	5'001	5'001
Capitaux propres au 31.12.2021	50'000	11'772	8'841	-	261	5'001	76'292

Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan (en milliers de francs suisses)

Bénéfice 2021	5'001
Bénéfice reporté	261
Bénéfice au bilan	5'262
Répartition du bénéfice	
Distribution au moyen du bénéfice au bilan	(5'096)
<i>dont attribution à la réserve légale</i>	(236)
Report à nouveau	166

Un montant de CHF 3 millions de dividende ne sera pas payé mais compensé avec une créance de la Banque sur sa maison mère. De plus, un montant de CHF 1.9 millions du dividende prévu sera versé sous la forme d'actions NIH détenues par la Banque.



Annexe aux comptes annuels

1. Raison sociale, forme juridique et siège de la Banque

Banque Cramer & Cie SA est une société anonyme de droit suisse. En sus de son siège social à Genève, elle est active au travers de ses succursales de Lugano et de Zurich.

Activité et effectif du personnel

Dans le cadre de son activité, la Banque effectue notamment les opérations suivantes:

- Acceptation de fonds en compte courant ;
- Gestion de fortune ;
- Exécution de toutes les opérations sur instruments financiers, papiers ou droits-valeurs dérivés et métaux précieux, ainsi que toutes opérations de bourse pour propre compte ou compte de tiers ;
- Activité d'intermédiation sur obligation ;
- Octroi de crédits lombards et hypothécaires, de prêts et d'avances à terme fixe ou à vue ;
- Opérations de change au comptant ou à terme ;
- Exécution d'opérations à titre fiduciaire ;
- Gestion et conservation de patrimoines ;
- Activité « Structured Finance » ;

La Banque peut en outre acquérir, administrer et contrôler des participations dans toutes les entreprises travaillant dans le même secteur d'activité et acquérir des immeubles en Suisse ou à l'étranger.

Au 31 décembre 2021, la Banque employait 80 personnes, pour un équivalent temps plein de 76.0 (au 31.12.2020, 82 employés pour 78.2 équivalent temps plein).

2. Autres indications requises par la loi et autres réglementations

2.1 Principes de comptabilisation et d'évaluation

2.1.1 Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne (LB), à son Ordinance (OB), à l'Ordinance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers sur l'établissement de la présentation des comptes (OEPC-FINMA) du 31 octobre 2019 et aux prescriptions comptables pour les banques, les maisons de titres, groupes et conglomérats financiers (PCB) du 31 octobre 2019 (circulaire FINMA 2020/1).

Le boulement statutaire avec présentation fiable présente la situation économique de la Banque de façon à ce qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée. Les comptes annuels peuvent contenir des réserves latentes. Les chiffres des annexes ont été arrondis pour les besoins de la publication.

Les données comparatives sont adaptées afin de se conformer à la présentation des comptes de l'exercice 2021 lorsque nécessaire.

Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

L'actif comprend les éléments du patrimoine dont l'entreprise peut disposer en raison d'événements passés, dont elle attend un flux d'avantages économiques et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant. Lorsqu'une estimation fiable de la valeur de l'actif n'est pas possible, il s'agit d'une créance éventuelle, qui est commentée dans l'annexe.

Les dettes qui résultent de faits passés, qui entraînent un flux probable d'avantages économiques à la charge de l'entreprise et dont la valeur peut être estimée avec un degré de fiabilité suffisant sont inscrites au passif du bilan. Lorsqu'une estimation fiable n'est pas possible, une information est fournie en annexe.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits sont en principe interdites. La compensation entre créances et engagements est limitée à la compensation des corrections de valeur avec les positions actives correspondantes.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Liquidités

Les liquidités sont enregistrées à la valeur nominale.

Opérations de financement de titres

Les opérations de financement de titres se réfèrent aux opérations de mise/prise en pension (repurchase/reverse repurchase) ainsi qu'aux opérations de prêt/emprunt de titres (securities lending/securities borrowing).

Créances sur les banques, créances sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances sur les banques, créances sur la clientèle et créances hypothécaires sont enregistrées à la valeur nominale, diminuée des corrections de valeur nécessaires.

Engagements envers les banques et engagements résultant des dépôts de la clientèle

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale. Les engagements en métaux précieux enregistrés dans des comptes métal sont évalués à la juste valeur, dans la mesure où le bien concerné est traité sur un marché efficient au niveau du prix et liquide.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture pour le compte de clients ou pour compte propre.

Opérations de négoce

Les titres destinés au négoce sont évalués et portés au bilan à leur juste valeur. Celle-ci découle du cours du marché à la date du bilan, pour autant qu'ils soient négociés sur un marché liquide et efficient au niveau de la formation des prix (marché sur lequel au moins trois teneurs de marché indépendants les uns des autres offrent en règle générale quotidiennement des cours qui sont publiés régulièrement) ou d'un modèle d'évaluation. La Banque juge que l'utilisation d'un modèle pour évaluer les titres destinés au négoce ne serait pas pertinente car ne prendrait pas suffisamment en compte toutes les caractéristiques des titres traités par la Banque (manque de liquidité par exemple). Lorsque les conditions d'un marché représentatif font défaut, les titres sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Le cas échéant, et sur une base individuelle, la direction applique un ajustement sur les titres dont la négociabilité ou la liquidité sont compromises.

Les gains et pertes de cours, ainsi que les éléments directement liés aux opérations de négoce en partie compris dans les cours, sont enregistrés dans le résultat des opérations de négoce.

Le produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce sont enregistrés sous « Produits des intérêts et dividendes des opérations de négoce ».

Autres instruments financiers avec évaluation à la juste valeur et engagements résultant d'instruments financiers évalués à la juste valeur (option de la juste valeur)

Dans le cadre des activités « Structured Finance », la Banque peut procéder à l'émission de produits structurés. Les produits structurés émis sont publiés dans la rubrique « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». Ceux-ci sont inscrits au bilan dans ces positions et évalués à la juste valeur lorsque les conditions ci-dessous sont remplies de manière cumulative:

- Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur et correspondent à la stratégie de placement et de gestion des risques qui assure une saisie, une mesure et une limitation appropriée des différents risques ;
- Entre les instruments financiers de l'actif et les engagements, il existe une relation de couverture économique ayant pour conséquence une neutralisation très large de l'évaluation à la juste valeur dans le compte de résultat ;
- L'impact éventuel d'une modification de la propre solvabilité sur la juste valeur, postérieure à l'inscription initiale au bilan, est neutralisé dans le compte de résultat et enregistré dans le compte de compensation.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des titres de créance, des titres de participation et des stocks de métaux précieux sous forme physique.

Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

L'évaluation et l'enregistrement au bilan des titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont effectués à la valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio (composantes du taux) sur la durée résiduelle (« accrual method »).

Les modifications de valeur en lien avec le risque de défaillance doivent être enregistrées immédiatement dans la position « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance

Pour les titres de créance qui ne sont pas destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, ils sont comptabilisés selon le principe de la valeur la plus basse, une réévaluation au plus à concurrence des coûts historiques ou des coûts d'acquisition doit être enregistrée dès lors que la juste valeur, qui était tombée en dessous de la valeur d'acquisition, est remontée dans l'intervalle.

Le solde des adaptations de valeur est comptabilisé sous les rubriques « Autres charges ordinaires » ou « Autres produits ordinaires ».

Titres de participation, stocks de métaux précieux détenus sous forme physique et pour propre compte

L'évaluation des titres de participation est effectuée à la valeur la plus basse. Les stocks physiques de métaux précieux servant à la couverture des engagements en comptes métaux sont, comme ces derniers, évalués à la juste valeur. Les adaptations de valeur sont enregistrées globalement dans les « Autres charges ordinaires » ou les « Autres produits ordinaires ».

Participations

Sont considérés comme participations, les titres de participation émis par des entreprises, que la Banque détient dans l'intention d'un placement permanent, quelle que soit la part des voix.

Les participations sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des participations s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de participations sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leurs coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés cumulés sur la durée d'utilisation estimée. La limite minimale d'activation d'une immobilisation corporelle de CHF 5'000 est définie par la Banque elle-même, en fonction de ses considérations en matière d'importance relative.

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence.

La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles se résume comme suit:

- Immeubles de la Banque	100 ans
- Travaux de rénovation des immeubles	10 ans
- Véhicules	8 ans
- Progiciel ASSL	Selon durée du contrat
- Machines de bureau et mobilier	5 ans
- Hardwares serveurs	5 ans
- Autres programmes informatiques	3 ans
- Autres hardwares	3 ans
- Installation téléphonique	3 ans
- Transformations des locaux loués	Selon durée du bail

La Banque examine, à la date du bilan, si la valeur de chaque immobilisation corporelle est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur. Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable.

S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Si l'examen de la préservation de la valeur d'une immobilisation corporelle fait apparaître un changement de la durée d'utilisation, la valeur comptable résiduelle est amortie selon un plan correspondant à la nouvelle durée d'utilisation fixée par la Banque.

Les gains réalisés lors de l'aliénation d'immobilisations corporelles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaire », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaire ».

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.1.1 Principes généraux (suite)

Valeurs immatérielles

Les valeurs immatérielles acquises sont portées à l'actif du bilan lorsqu'elles vont procurer à la Banque des avantages économiques s'étendant sur plusieurs années. Les valeurs immatérielles créées par la Banque ne sont pas activées. Les valeurs immatérielles sont portées au bilan et évaluées selon le principe des coûts d'acquisition.

Les valeurs immatérielles sont amorties de façon linéaire par la position « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles », en fonction de la durée d'utilisation estimée avec prudence. Les « goodwill » (seule valeur immatérielle de la Banque) sont amortis sur une durée de 5 ans.

Les valeurs immatérielles sont évaluées individuellement, à la valeur d'acquisition, déduction faite des corrections économiquement nécessaires. La Banque examine à chaque date du bilan si la valeur des valeurs immatérielles s'est dépréciée. Cet examen est effectué sur la base de signes donnant à penser que certains actifs pourraient avoir subi des pertes de valeur.

Si elle observe de tels signes, la Banque détermine la valeur réalisable de chaque actif. La valeur réalisable est la plus élevée des valeurs entre la valeur nette du marché et la valeur d'usage. La valeur d'un actif est dépréciée si sa valeur comptable dépasse la valeur réalisable. S'il y a dépréciation, la valeur comptable est ramenée à la valeur réalisable et la dépréciation de valeur inscrite au débit de la rubrique « Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles ».

Les gains réalisés lors de l'aliénation de valeurs immatérielles sont enregistrés dans la rubrique « Produits extraordinaires », les pertes réalisées dans la rubrique « Charges extraordinaires ».

Provisions

Les obligations, juridiques ou de fait, sont évaluées à intervalles réguliers. Une provision est constituée si une sortie de fonds apparaît probable et peut être évaluée de manière fiable. Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou reprises sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les provisions qui ne sont plus économiquement nécessaires et qui ne sont pas réutilisées immédiatement pour d'autres besoins de même nature sont reprises par le compte de résultat.

La reprise par le compte de résultat de provisions, économiquement plus nécessaires, est enregistrée comme suit:

- Les provisions pour impôts par la rubrique « Impôts » ;
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique « Charges de personnel » ;
- Les autres provisions par la rubrique « Variations des provisions et autres corrections de valeur pertes », à l'exception des provisions de restructuration constituées par la rubrique « Charges de personnel ».

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement dans le but de couvrir les risques découlant de l'activité de la Banque.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées et dissoutes par la rubrique du compte de résultat « Variations des réserves pour risques bancaires généraux ». Les réserves pour risques bancaires généraux ne sont pas imposées.

Impôts

Les impôts courants sont des impôts récurrents, en règle générale annuels, affectant le revenu et le capital. L'impôt sur les transactions n'en fait pas partie.

Les engagements résultant des impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Comptes de régularisation » (passif). Les impôts courants affectant le revenu et le capital sont enregistrés dans la rubrique « Impôts » du compte de résultat.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la norme Swiss GAAP RPC 16. Par engagements de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans des institutions de prévoyance qui garantissent des prestations de retraite, de décès ou d'invalidité.

La Banque est redevable de la totalité des cotisations de prévoyance réglementaires. La constitution de réserves visant à financer le coût inhérent à l'augmentation de l'espérance de vie s'effectue dans ce cadre.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont présentées à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions au passif du bilan sont constituées.

2.1.2 Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.1.3 Saisie des opérations

Les transactions sont enregistrées au bilan à la date de leur conclusion. Toutes les opérations conclues jusqu'à la date du bilan sont comptabilisées à la date de conclusion (« trade date accounting ») et évaluées selon les principes indiqués ci-dessus.

2.1.4 Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaies locales aux taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change en monnaies étrangères sont convertis en monnaies locales au moment de leur enregistrement.

Les positions en monnaies étrangères lors de la clôture annuelle sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date du bilan dans la mesure où elles ne sont pas évaluées au cours historique. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique « Résultat des opérations de négociation et de l'option de la juste valeur ». Les taux de conversion des principales monnaies étaient les suivants:

Cours de clôture		
	31.12.2021	31.12.2020
USD	0.9119	0.8839
EUR	1.0377	1.0825

2.1.5 Traitement du refinancement des positions contractées dans le cadre de l'activité de négociation

Les coûts de refinancement des opérations de négociation ne sont pas portés au débit du résultat des opérations de négociation.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place en vue de gérer et réduire les risques.

La directive interne « Concept cadre de gestion des risques », approuvée par le Conseil d'administration de la Banque, est le document directeur de la politique des risques et fixe les limites pour les opérations pour compte propre. La Banque a créé différents comités afin d'assurer la gestion des risques en interne.

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. L'exécution de cette disposition est à la charge de la Direction générale qui doit en référer régulièrement au Conseil d'administration.

Risques de crédit

La stratégie de la Banque consiste principalement à limiter l'octroi des crédits à ceux garantis par le nantissement d'avoirs déposés auprès de la Banque ou par des gages immobiliers situés en Suisse. Les avoirs des clients servant de couverture pour les crédits lombards sont évalués quotidiennement à la valeur de marché pondérée par les taux d'avance défini par type d'investissement.

Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque applique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement conformément aux valeurs d'avance définies dans la réglementation interne de la Banque, respectivement des décotes correspondantes, qui sont en pratique normalement plus conservatrices que les décotes réglementaires standards, ou tout au moins équivalentes.

La Banque accorde également des crédits hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

La Banque est dotée d'une équipe de collaborateurs spécialisés dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Le respect des marges sur les crédits est surveillé de manière régulière par le service des Crédits. Un rapport détaillé des risques de crédit est remis à la Direction générale à chacune de ses séances et fait l'objet d'une présentation mensuelle au Comité des crédits. Les découverts et avances accordés sans l'existence d'un acte de nantissement signé sont comptablement considérés comme en blanc, même si le débiteur dispose d'un dépôt titres auprès de la Banque.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de crédit (suite)

Les créances en souffrance sont, compte tenu de leur degré de risque de perte, réparties en deux catégories: les créances en souffrance et les créances compromises. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatifs au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Cela n'engage aucune écriture comptable spécifique. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 180 jours. Ces créances sont évaluées individuellement à la valeur de liquidation et la dépréciation de valeur y relative portée en diminution du poste concerné à l'actif du bilan.

La Banque tient à jour, mensuellement, la liste des créances compromises et en souffrance. Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés et le service de la dette a repris normalement. Les crédits en blanc sont en général des crédits provisionnés, des crédits à des parties liées, des crédits commerciaux ou des dépassements en compte de la clientèle.

Les intérêts en souffrance ne sont pas extournés rétroactivement. Les créances résultant des intérêts accumulés jusqu'à l'expiration, au plus tard, du délai de 180 jours (intérêts échus et impayés ainsi qu'intérêts courus accumulés) sont dépréciées par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Les intérêts et les commissions correspondantes réputés comme compromis ne sont pas saisis comme produits des intérêts. Sont considérés comme tels les intérêts et les commissions échus depuis plus de 180 jours et impayés.

Risque de règlement livraison pour l'activité de trading sur des gouvernements centraux de pays développés
 Dans le cadre de l'activité de trading obligataire sur des gouvernements centraux de pays développés, la Banque ne prend aucune position dans ses livres. Les opérations obligataires d'achat et de vente de tailles similaires sont traitées simultanément par nos opérateurs de marché. La Banque contrôle en fin de journée qu'elle ne porte aucune position ouverte dans ses livres. A ce titre, la Banque n'est pas exposée à un risque de crédit mais à un risque de règlement-livraison: il s'agit du risque de pertes liées aux défaillances du traitement des transactions ou de la gestion des processus et aux relations avec les contreparties commerciales.

La Banque dispose d'une gestion du risque de règlement-livraison qui est intégrée dans le calcul du capital-risque économique (ci-après Economic Risk Capital « ERC »). La limite « ERC » sur le risque de livraison est définie par le Comité Exécutif.

La Banque n'exerce plus cette activité au 31 décembre 2021.

Risques de contrepartie dans les affaires interbancaires

Dans les transactions interbancaires et les activités de négoce, la Banque utilise pour la gestion des risques de contrepartie un système de limites. Elle ne travaille qu'avec des contreparties de premier ordre et ne noue jamais de relation d'affaires sans procéder à une évaluation détaillée du risque de défaut. Le montant de la limite est essentiellement défini en fonction de la notation de la contrepartie.

Le réexamen de la notation de la contrepartie et de la hauteur de la limite a lieu régulièrement. La fonction de contrôle des risques procède à une surveillance mensuelle de la notation ainsi des indicateurs marché de la contrepartie. Ces contrôles permettent d'identifier une éventuelle dégradation d'une contrepartie. En cas d'événements de marché extrêmes, la Banque examine la situation afin de pouvoir réagir rapidement à une aggravation du risque.

Risques de taux

En raison de la structure de ses activités de bilan, la Banque est exposée à une évolution défavorable causée par une variation des taux d'intérêts sur le marché. Le risque de taux est limité par un suivi régulier de la concordance des échéances entre les actifs et les passifs et par l'utilisation ponctuelle d'instruments de couverture. L'analyse des risques de taux est régie par une Directive spécifique en la matière, approuvée par le Conseil d'administration qui fixe notamment les limites à respecter, les compétences pour la prise de risques et les contrôles à effectuer.

Le service Risk Management détermine l'exposition au risque de taux d'intérêt et rapporte celle-ci régulièrement au Comité ALM/CCR et à la Direction générale. Le refinancement à long terme et la gestion des risques de taux sont assurés par l'Exécution Desk en collaboration avec le service Risk Management, dont les objectifs sont:

- Appréhender, mesurer et piloter les risques de taux liés aux opérations de la clientèle ;
- Optimiser le résultat financier des opérations de couverture ;
- Surveiller la liquidité et prévenir des pénuries potentielles de liquidités.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.2 Gestion des risques (suite)

Risques de compliance

La Banque a défini une méthodologie et mis en place les directives et procédures requises pour l'identification, la mesure, le contrôle et la surveillance du risque compliance, ainsi que la transmission des informations y relatives par le biais de rapports détaillés aux organes. Le dispositif relatif au risque compliance est adapté au fur et à mesure de l'évolution du cadre réglementaire qui est suivie attentivement par la Banque au moyen de la veille réglementaire constante établie. Une revue annuelle des activités et des événements liés au risque compliance est assurée par le service Compliance et rapportée aux organes. De même, la planification des tâches permettant d'encadrer le risque compliance est faite annuellement.

Autres risques de marché

Risques de change

La Banque gère le risque de change afin de minimiser l'impact que les fluctuations monétaires pourraient avoir sur son revenu. Sa stratégie consiste fondamentalement à équilibrer les actifs en monnaies étrangères avec les passifs en monnaies étrangères.

Risques de cours

Le négocie d'instruments financiers est effectué pour le compte de la clientèle et pour compte propre. Les activités pour compte propre concernent notamment des opérations de couverture en lien avec des positions nostro ainsi que des transactions ayant trait à la gestion de la structure du bilan.

Dans le cadre de la gestion de la liquidité de la Banque, celle-ci procède à l'acquisition de différentes positions dans ses portefeuilles titres. Les limites de ces positions ont été préalablement autorisées par le Conseil d'administration.

Liquidité

La stratégie en matière de liquidité est élaborée par le Comité ALM/CCR. Le service Risk Management est responsable du suivi du risque de liquidité et du respect des limites. Le service Risk Management effectue une revue, au minimum une fois par an, à destination du Conseil d'administration.

La stratégie, définie par le comité ALM/CCR, est approuvée par la Direction générale. Les limites de liquidité sont approuvées régulièrement par la Direction générale et le Conseil d'administration qui tiennent compte de la stratégie de la Banque ainsi que de l'appétit au risque. La gestion de la liquidité doit permettre à la Banque de disposer d'une liquidité solide lui permettant de faire face en tout temps à ses obligations de paiement.

Risques opérationnels

On entend par risques opérationnels le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes et de systèmes ou résultant d'événements extérieurs.

L'évaluation des risques opérationnels porte sur les pertes financières directes ainsi que sur les conséquences qu'entraînerait une perte de confiance des clients. L'objectif premier de la gestion des risques opérationnels est de conforter la réputation de l'établissement vis-à-vis des clients, des actionnaires et du régulateur. Les erreurs opérationnelles, dont un suivi mensuel est effectué, sont communiquées à la Direction générale chaque mois.

Risques juridiques

Les litiges font l'objet d'un suivi par les services Legal & Compliance ainsi que par un avocat externe qui représente la Banque une fois le litige ouvert devant un Tribunal civil. La situation des litiges est évaluée régulièrement et les éventuelles provisions déterminées en fonction de l'analyse juridique des prétentions et de l'évolution de la procédure. Certains des contrats de la Banque sont élaborés ou font l'objet d'une revue juridique par un avocat externe.

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Créances couvertes par hypothèque

Pour les financements de biens immobiliers à usage propre, selon les circonstances la Banque fait appel à des prestataires externes pour l'évaluation des gages mais au minimum tous les 10 ans. Après validation des nouvelles évaluations, le taux d'avance sur gage est mis à jour.

Elle analyse également les arriérés d'intérêts et le respect du plan d'amortissement. Sur cette base, la Banque identifie les crédits hypothécaires présentant des risques accus. Après un examen détaillé, effectué par des spécialistes internes, ces crédits peuvent faire l'objet d'une demande de sûretés supplémentaires ou d'une correction de valeur pour défaut de couverture.

La valeur des immeubles de rendement est déterminée sur la base des revenus locatifs nets. Les revenus locatifs des immeubles de rendement sont remis à jour lors de réexamens périodiques des dossiers hypothécaires. S'il y a des indices de changements des revenus locatifs nets, la Banque procède à une réévaluation de la valeur de l'immeuble et du dossier hypothécaire sans attendre l'échéance de la période de réexamen.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.3 Méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur (suite)

Crédits lombards couverts par un portefeuille de titres diversifiés

Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Si la valeur de nantissement des sûretés vient à être inférieure au montant du crédit, la Banque exige soit un remboursement partiel, soit des sûretés supplémentaires. Si l'insuffisance de couverture croît ou s'il existe des conditions de marché exceptionnelles, la Banque réalise les sûretés.

Pour ce qui est des crédits en comptes courants, sont considérés comme étant compromis les intérêts et les commissions lorsque la limite de crédit est dépassée depuis plus de 180 jours. Dès cet instant, et jusqu'au moment où aucun intérêt échu depuis 180 jours n'est payé, les intérêts et commissions courus futurs ne sont pas crédités dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes ».

Crédits spéciaux

Il s'agit de crédit dont les engagements ne sont pas couverts (crédits en blanc) ou sont couverts par des titres nantis qui présentent une concentration, soit du fait des secteurs, soit de certains groupes de contreparties émettrices. Les engagements ainsi que la valeur des titres nantis sont vérifiés quotidiennement. Ces informations sont examinées par le service des Crédits, qui identifiera éventuellement une augmentation des risques. Si tel est le cas, la Banque procédera à une évaluation détaillée et définira avec le conseiller à la clientèle les mesures qui s'imposent. Si cette phase montre que le crédit est compromis, la Banque constitue une correction de valeur.

Procédure de détermination des corrections de valeur et des provisions

Les créances compromises sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles. La dépréciation correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et la valeur vraisemblablement réalisable de celle-ci.

Le montant vraisemblablement réalisable de la couverture est la valeur de liquidation (valeur d'aliénation estimative, de laquelle sont retranchés les coûts de détention et les charges de liquidation). Dans ces cas, la Banque examine toujours la totalité de l'engagement du client ou de l'entité économique quant au risque de contrepartie qu'il pourrait représenter.

La Banque n'emploie pas de système de notation interne concernant le classement de ses créances. Le suivi des positions à risques est effectué par le service des Crédits qui définit les corrections de valeur nécessaires pour les créances compromises et en souffrance identifiées. Les créances compromises sont portées au bilan à la valeur nominale dès lors que le capital et les intérêts dus sont à nouveau réglés selon les dispositions contractuelles et les critères de solvabilité.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques de défaillance et pour risques latents sont compensées avec les positions actives correspondantes. Les corrections de valeur sont dissoutes avec incidence sur le résultat par la rubrique « Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts ».

Evaluation des sûretés de crédit

Créances couvertes par hypothèque

Les crédits garantis par gage immobilier ne sont jamais octroyés sans une évaluation des sûretés axée sur l'utilisation de l'objet. Les biens destinés à l'habitation à usage propre ou de rendement de maximum 2 logements "Buy-to-let" sont évalués au travers d'une plateforme externe d'évaluation qui se base sur des modèles d'évaluation hédoniques. Ces évaluations sont rapprochées au prix d'une transaction effective dans la même localité. Pour les autres immeubles de rendement, les immeubles commerciaux et les objets spéciaux, l'évaluation est confiée à des experts immobiliers externes, qui déterminent la valeur de rendement. Pour les créances compromises, la valeur de liquidation du bien est établie. La Banque prend comme base de l'octroi des crédits la valeur la plus basse entre l'estimation interne, le prix d'achat et l'éventuelle estimation externe.

Crédits couverts par un portefeuille de titres diversifié

Pour les crédits lombards et autres crédits couverts par des titres, seules des sûretés (obligations, actions) facilement négociables sont normalement acceptées. La Banque accepte les produits structurés si les investissements font l'objet d'une cotation régulière ou si ceux-ci sont émis par la Banque elle-même. Pour couvrir le risque de marché des actifs nantis, la Banque pratique des abattements sur le prix de marché des titres acceptés en nantissement.

Crédits avec couverture unique ou concentration

Pour les crédits couverts par des titres uniques ou peu diversifiés, des sûretés facilement négociables auprès d'une bourse reconnue ou sur un marché représentatif sont normalement acceptées. La Banque limite ses expositions sur les crédits concentrés.

Annexe aux comptes annuels (suite)

2.4 Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de l'utilisation de la comptabilité de couverture

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La Banque conclut des contrats d'instruments financiers dérivés à des fins de négoce et de couverture économique. Elle pratique le négoce d'instruments standardisés aussi bien que d'instruments de gré à gré, et ce tant pour propre compte qu'à la demande de clients. Elle n'exerce pas d'activité de négoce de dérivés de crédit.

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à la fois dans le cadre de l'activité « Structured Finance » ainsi que dans le cadre de la gestion des risques. Dans le cadre de la gestion des risques, ils servent essentiellement à couvrir les risques de taux d'intérêt. La Banque ne comptabilise pas ces opérations de couverture économique en tant que comptabilité de couverture.

2.5 Evénements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la Banque n'est intervenu après le 31 décembre 2021, date du bilan de la Banque.

Annexe aux comptes annuels (suite)

3. Informations relatives au bilan

3.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises (en milliers de francs suisses)

Couverture des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures			
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	-	259'888	8'687	268'575
Créances hypothécaires	190'533	-	-	190'533
- immeubles d'habitation	165'076	-	-	165'076
- immeubles commerciaux	21'930	-	-	21'930
- immeubles artisanaux et industriels	1'922	-	-	1'922
- autres	1'605	-	-	1'605
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2021	190'533	259'888	8'687	459'108
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2020	205'988	248'794	12'390	467'172
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2021	190'262	259'888	7'904	458'054
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) 31.12.2020	205'716	248'794	11'639	466'149
Hors bilan				
Engagements conditionnels	26	9'341	100	9'467
Engagements irrévocables	-	23'989	8'091	32'080
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
Crédits par engagements	-	-	-	-
Total du hors-bilan 31.12.2021	-	33'330	8'191	41'547
Total du hors-bilan 31.12.2020	-	27'620	2'892	44'426
Créances compromises	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
31.12.2021	1'156	472	684	1'054
31.12.2020	1'167	144	1'023	1'023

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.2 Répartition des opérations de négoce et autres instruments financiers évalués à la juste valeur (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Actifs		
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers / opérations du marché monétaire	4'582	4'450
- <i>dont cotés</i>	4'582	4'450
Titres de participation	1'865	2'677
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	-	-
Autres	-	-
Total des actifs	6'447	7'127
- <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-
Engagements		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		
Produits structurés	-	21'957
Total des engagements	-	21'957
- <i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	-	-

3.3 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs) (en milliers de francs suisses)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
Instruments de taux						
Swaps d'intérêts	352	42	55'600	-	-	-
Total des instruments de taux	352	42	55'600	-	-	-
Devises / Métaux précieux						
Contrats à terme	105	31	18'353	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	917	4'361	406'468	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Total des devises / Métaux précieux	1'022	4'392	424'821	-	-	-
Total au 31.12.2021	1'374	4'434	480'421	-	-	-
<i>Total au 31.12.2020</i>	<i>2'725</i>	<i>5'411</i>	<i>484'541</i>	<i>-</i>	<i>63</i>	<i>5'800</i>

La Banque n'effectue pas de contrat de netting des valeurs de remplacement positives et négatives.

Répartition selon les contreparties	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives au 31.12.2021	1'297	77

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.4 Répartition des immobilisations financières (en milliers de francs suisses)

	Valeur comptable		Juste valeur			
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020		
Répartition des immobilisations financières						
Titres de créance						
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	37'738	36'577	37'636	36'859		
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	37'738	36'577	37'636	36'859		
Titres de participations	150	150	189	189		
- dont participations qualifiées	-	-	-	-		
Métaux précieux	14'731	16'001	14'731	16'001		
Immeubles	-	-	-	-		
Total des immobilisations financières	52'619	52'728	52'556	53'049		
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	37'738	33'940	37'636	34'192		
Répartition des contreparties selon la notation	de AAA à AA-	de A+ à A-	de BBB+ à BBB-	de BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Valeur comptable des titres de créances	37'738	-	-	-	-	-

La Banque se fonde sur les classes de notation de Fitch.

3.5 Présentation des participations (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Corrections de valeurs cumulées et adaptations de valeurs	Valeur comptable au 31.12.2020	Changement d'affectation	Investissements	Désinvestissements	Corrections de valeur	Valeur comptable au 31.12.2021
Autres participations								
- sans valeur boursière	600	(600)	-	-	-	-	-	-

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.6 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité	Devise	Capital social	Part de capital et part des voix en % au 31.12.2021	Part de capital et part des voix en % au 31.12.2020	Détenzione directe / indirecte
Sofipo SA, en liquidation, Lugano	Fiduciaire	CHF	2'000'000	30	30	Directe

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (en milliers de francs suisses)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2020	Changement d'affectation	Investissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2021
Immobilisations corporelles								
Immeubles à l'usage de la Banque	34'769	(16'049)	18'720	-	85	(418)	-	18'387
Software acquis séparément	26'695	(24'059)	2'636	-	44	(451)	-	2'219
Autres immobilisations corporelles	7'026	(6'844)	182	-	-	(111)	-	71
Total des immobilisations corporelles	68'490	(46'952)	21'538	-	129	(990)	-	20'677
Valeurs immatérielles								
Goodwill	600	(180)	420	-	-	(120)	-	300
Total des valeurs immatérielles	600	(180)	420	-	-	(120)	-	300

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.7 Présentation des immobilisations corporelles et des valeurs immatérielles (suite) (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Leasing opérationnel		
Engagements de leasing non-inscrits au bilan		
Echéant dans les 12 mois	-	-
Echéant dans un intervalle compris entre 12 mois et 5 ans	413	624
Echéant à plus de 5 ans		
Total des engagements de leasing non-inscrits au bilan	413	624
- dont résiliables à 12 mois	-	-

3.8 Répartition des autres actifs et autres passifs (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Autres actifs		
Impôts indirects à récupérer	110	48
Compte de compensation	-	66
Solde des opérations bancaires internes	4	42
Total des autres actifs	114	156
Autres passifs		
Comptes de règlement	322	1'749
Impôts indirects dus	315	402
Compte de compensation	-	-
Total des autres passifs	637	2'151

3.9 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020		
	Valeurs comptables	Engagements effectifs	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis / cédés				
Créances sur les banques	17'162	2'778	21'827	19'020
Opérations de négoce	2'290	1'500	4'490	4'488
Total des actifs nantis / cédés	19'452	4'278	26'317	23'508

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.10 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance (en milliers de francs suisses)

Réserves de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserves de cotisations de l'employeur auprès des institutions de prévoyance au 31 décembre 2021 (2020: néant).

Présentation de l'avantage / engagement économique et des charges de prévoyance

	Cotisations payées	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	2021	2021	2020
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	1'544	1'544	1'643
Total	1'544	1'544	1'643

Tous les collaborateurs de la Banque âgés de 18 ans révolus sont affiliés chez AXA-Vie SA, fondation LPP semi-autonome juridiquement indépendante de la Banque, qui offre un plan avec primauté des cotisations. Son but est d'assurer les collaborateurs contre les conséquences économiques résultant de la retraite, de l'invalidité et du décès et garantissant des prestations fixées par voie de réglementation. Elle participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la LPP et satisfait à ses exigences minimales. Ne sont pas affiliés les collaborateurs qui disposent de contrats d'une durée inférieure à trois mois.

Les collaborateurs peuvent bénéficier de deux plans de prévoyance. Le premier plan concerne les personnes ayant un salaire annuel égal ou inférieur à KCHF 150 et le deuxième un salaire annuel supérieur à KCHF 150. Dans chaque plan, il est possible d'opter pour une bonification de vieillesse supplémentaire de 1 % ou 2 %, à titre facultatif et 100 % à charge de la personne assurée. L'âge de la retraite est de 64 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. Le salaire assuré de chaque employé correspond au salaire AVS sans déduction de coordination et les primes sont supportées à concurrence de 60% par la Banque.

L'institution de prévoyance et la fondation pour les cadres établissent leurs comptes selon les recommandations de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 26. Il n'existe aucun autre engagement concernant l'employeur.

L'institution de prévoyance de la Banque présente un taux de couverture supérieur ou égal à 100% au 31 décembre 2021 (2020, 111.2%). Il n'y a aucun avantage économique pour la Banque au 31 décembre 2021 (2020: néant). La Banque n'est pas tenue de verser des cotisations complémentaires allant au-delà des cotisations réglementaires.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance

La Banque n'a pas d'engagement envers ses propres institutions de prévoyance au 31 décembre 2021 (2020: néant).

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.11 Produits structurés émis (en milliers de francs suisses)

Risque sous-jacent du dérivé incorporé	Valeur comptable				
	Evaluation globale		Evaluation séparée		
	Comptabilisation dans les opérations de négocie	Comptabilisation dans les autres instruments financiers évalués à la juste valeur	Valeur de l'instrument de base	Valeur du dérivé	Total
Titres de participation	-	-	-	-	-
Matières premières/métaux précieux	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2021	-	-	-	-	-
<i>Total au 31.12.2020</i>	-	21'957	-	-	21'957

Tous les produits structurés émis le sont avec reconnaissance de dette propre.

Evaluation globale:

Les produits structurés émis par la Banque sont évalués de manière globale et sont enregistrés dans les « Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur ». La juste valeur découle d'un prix du marché et les réévaluations subséquentes sont comptabilisées sous « Résultat des opérations de négocie et de l'option de la juste valeur ».

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.12 Présentation des correctifs de valeurs, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que leurs variations durant l'exercice de référence (en milliers de francs suisses)

	Etat au 31.12.2020	Utilisations conformes à leur but	Déférence de change	Changement d'affectation	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolution par le compte de résultat	Etat au 31.12.2021
Provisions de restructurations	531	(337)	-	(96)	-	-	(98)
Autres provisions	1'348	(102)	-	96	105	-	1'447
Total des provisions	1'879	(439)	-	-	105	-	1'545
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	1'022	(35)	(15)	-	133	(51)	1'054
- dont corrections de valeur pour risques de défaillance des créances compromises	1'022	(35)	(15)	-	133	(51)	1'054
- dont corrections de valeur pour risques latents	-	-	-	-	-	-	-

Les autres provisions sont également composées de provisions pour des procédures en cours ou potentielles, lorsque la Direction estime que ces dernières sont susceptibles d'entraîner une perte ou un engagement financier, ou lorsque le litige devrait être réglé de manière transactionnelle et que le montant de l'obligation ou de la perte peut être estimé de manière fiable. La Banque considère que les provisions existantes couvrent les risques inhérents.

Les corrections de valeur pour risques de défaillance ont été ajustées aux risques économiques identifiés.

3.13 Présentation du capital social (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021			31.12.2020		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital-actions	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000
- dont libéré	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000
Total du capital social	50'000	62'500	50'000	50'000	62'500	50'000

Toutes les composantes du capital social sont entièrement libérées. Pour pouvoir exercer leur droit de vote et les droits qui lui sont liés, les détenteurs d'actions nominatives doivent être reconnus par le Conseil d'administration et inscrits dans le registre des actionnaires. Cet assentiment peut être refusé si l'actionnaire ne déclare pas avoir acquis les actions en son nom et pour son compte. Ce sont les seules restrictions au droit de vote des actionnaires.

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.14 Indications des participants significatifs (en milliers de francs suisses)

La Banque détient au 31.12.2021, 930'000 actions nominatives de sa maison-mère Norinvest Holding SA pour une valeur comptable de KCHF 1'860 au 31 décembre 2021 contre 1'336'540 actions nominatives pour une valeur comptable de KCHF 2'673 au 31 décembre 2020.

Les participants ci-dessous détiennent directement des participations conférant plus de 5% des droits de vote:

	31.12.2021		31.12.2020	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Norinvest Holding SA	50'000	100.00%	50'000	100.00%

Les participants ci-dessous détiennent directement ou indirectement des participations conférant 5% et plus des droits de vote de Norinvest Holding SA (soit indirectement 5% de la Banque):

	31.12.2021		31.12.2020		Détenzione Directe/ indirecte
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %	
- Valartis AG ¹	6'422	25.00%	6'422	25.00%	Directe
- Massimo Esposito ²	3'790	14.75%	3'790	14.75%	Directe/Indirecte
- Immopart financement SA ²	2'254	8.77%	1'184	4.61%	Directe
- MB Primoris Ltd ³	1'628	6.34%	1'628	6.34%	Directe
- Davide Savoino	1'513	5.89%	1'513	5.89%	Directe

Il existe un groupe organisé lié par une convention d'actionnaires et regroupant 19 personnes physiques et morales (au 31 décembre 2020: 20 personnes). Au 31 décembre 2021, le groupe organisé d'actionnaires détenait au total 75.35 % (au 31 décembre 2020: 75.46 %) du capital-actions et des droits de vote de la société Norinvest Holding SA.

- ¹⁾ M. Gustav Stenbolt détient directement 1.95 % de Valartis AG et indirectement, au travers de Tidesea AG, Fribourg/Suisse, MCG Holding SA, Baar/Suisse et Valartis Group AG, Fribourg/Suisse, 42.27 % (au 31 décembre 2020: 40.32 %) du capital de Valartis AG, qui détient elle-même 6'421'827 actions nominatives de Norinvest Holding SA.
- ²⁾ M. Massimo Esposito détient également indirectement 68.84 % (au 31 décembre 2020: 68.84 %) de Immopart financement SA, qui détient elle-même 2'254'321 actions nominatives de Norinvest Holding SA, soit 8.77% (au 31 décembre 2020 : 1'184, soit 4.61%). M. Massimo Esposito détient également directement 77.33 % (au 31 décembre 2020: 77.33 %) de Timea Holding SA, qui détient elle-même 49'792 actions nominatives de Norinvest Holding SA.
- ³⁾ M. Allan J. Myers détient 46.67 % (au 31 décembre 2020: 46.67 %) de MB Primoris Limited, Stans qui détient elle-même 1'628'100 actions nominatives de Norinvest Holding SA.

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.15 Indication des créances et engagements envers les parties liées (en milliers de francs suisses)

	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021	31.12.2020
Participants qualifiés	13'681	13'190	3'165	11'008
Sociétés du groupe	100	124	4	4
Sociétés liées	-	-	-	-
Affaires d'organes	331	322	207	71
Autres parties liées	4'028	5'289	3'799	6'207

Dans le cadre des activités normales, la Banque est amenée à effectuer des transactions avec des participants qualifiés. Celles-ci comprennent notamment des avances, des dépôts et des transactions sur instruments financiers (opérations sur devises, sur titres, etc.).

Au 31 décembre 2021, une partie liée est à la fois participant qualifié et affaire d'organes pour une créance de KCHF 2'600 (2020: KCHF 2'600) et un engagement de KCHF 7 (2020: KCHF 7). Ces montants ont été enregistrés dans la ligne « Participants qualifiés ».

Il n'existe pas d'opérations hors bilan significatives avec des personnes proches.

Les opérations avec des parties liées sont conclues à des conditions conformes au marché, à l'exception:

- Au 31 décembre 2021, la Banque a une exposition sans couverture sur la maison mère (compte courant débiteur) de CHF 4.1 millions (CHF 3.5 millions en 2020) ;
- Des actionnaires de Norinvest Holding SA bénéficiant de droit de garde et de frais réduits ;
- D'un participant qualifié bénéficiant d'un taux d'intérêt réduit sur les crédits hypothécaires (taux du marché -0.5%).

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.16 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (en milliers de francs suisses)

Actifs/instruments financiers	Echu						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	129'461	-	-	-	-	-	129'461
Créances sur les banques	169'978	-	-	-	-	-	169'978
Créances sur la clientèle	893	60'532	130'584	60'598	15'185	-	267'792
Créances hypothécaires	-	2'495	48'516	55'618	79'318	4'315	190'262
Opérations de négoce	6'447	-	-	-	-	-	6'447
Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés	-	-	504	461	381	28	1'374
Immobilisations financières	14'882	-	10'968	8'177	18'592	-	52'619
Total 31.12.2021	321'661	63'027	190'572	124'854	113'476	4'343	817'933
<i>Total 31.12.2020</i>	<i>374'202</i>	<i>50'615</i>	<i>232'521</i>	<i>107'813</i>	<i>129'533</i>	<i>15'899</i>	<i>903'380</i>
Fonds étrangers/ instruments financiers	Echu						Total
	A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Engagements envers les banques	57'294	-	-	-	-	-	57'294
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	685'143	7'161	-	-	-	-	692'304
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	-	-	1'793	2'232	381	28	4'434
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	0
Total 31.12.2021	742'437	7'161	1'793	2'232	381	28	754'032
<i>Total 31.12.2020</i>	<i>836'270</i>	<i>12'195</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>848'465</i>

Annexe aux comptes annuels (suite)**3.17 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile**
(en milliers de francs suisses)

	31.12.2021		31.12.2020	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	129'461	-	145'092	-
Créances sur les banques	159'599	10'379	200'695	28'864
Créances sur la clientèle	87'962	179'830	68'717	191'716
Créances hypothécaires	188'698	1'564	205'716	-
Opérations de négocié	1'860	4'587	2'673	4'454
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1'318	56	1'984	741
Immobilisations financières	14'882	37'737	16'151	36'577
Comptes de régularisation	974	645	12'939	604
Participations	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	20'677	-	21'538	-
Valeurs immatérielles	300	-	420	-
Autres actifs	114	-	156	-
Total des actifs	605'845	234'798	676'081	262'956
Passifs				
Engagements envers les banques	2'032	55'262	8	68'285
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	136'048	556'256	145'698	607'043
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'069	365	4'432	1'042
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	-	21'957
Comptes de régularisation	7'975	162	8'576	1
Autres passifs	637	-	2'151	-
Provisions	1'545	-	1'879	-
Capital social	50'000	-	50'000	-
Réserve légale issue du capital	11'772	-	11'772	-
Réserve légale issue du bénéfice	9'258	-	8'841	-
Bénéfice reporté/perte reportée	261	-	2'049	-
Résultat de la période	5'001	-	5'303	-
Total des passifs	228'598	612'045	240'709	698'328

La répartition entre la Suisse et l'étranger est effectuée en fonction du domicile du client, à l'exception des créances hypothécaires pour lesquelles le lieu de situation de l'objet est déterminant. Le Liechtenstein est considéré comme pays étranger.

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.18 Répartition du total des actifs par pays ou groupes de pays selon le principe de domicile (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020		
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe				
Suisse	605'845	72.06	676'081	72.00
Luxembourg	5'102	0.61	11'323	1.21
Allemagne	12'752	1.52	28'876	3.08
Finlande	1'834	0.22	1'775	0.19
France	5'910	0.70	4'129	0.44
Royaume-Uni	39'904	4.75	26'914	2.87
Italie	5'805	0.69	5'307	0.56
Reste de l'Europe	64'145	7.63	78'325	8.34
Sous-total Europe	741'297	88.18	832'730	88.68
Amérique				
Antilles britanniques	15'042	1.79	19'218	2.05
Panama	8'942	1.06	17'325	1.83
Iles Cayman	4'551	0.54	443	0.05
Amérique du Nord	6'036	0.72	18'594	1.98
Reste de l'Amérique	22'825	2.72	15'361	1.64
Sous-total Amérique	57'396	6.83	70'941	7.55
Australie/Océanie	29'181	3.47	30'294	3.23
Asie	5'118	0.61	3'876	0.41
Afrique	7'651	0.91	1'196	0.13
Total des actifs	840'643	100.00	939'037	100.00

3.19 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque) (en milliers de francs suisses)

Expositions nettes à l'étranger	31.12.2021		31.12.2020	
	Montant	Part en %	Montant	Part en %
Classes de risques SERV				
1 & 2	185'601	84.95	155'735	73.44
3	625	0.29	1'471	0.69
4	7'195	3.29	38'790	18.29
5	6'815	3.12	7'061	3.33
6	7'050	3.23	563	0.27
7	49	0.02	1'926	0.91
Sans notation	11'136	5.10	6'501	3.07
Total des actifs	218'471	100.00	212'048	100.00

La Banque utilise les notations fournies par la FINMA qui proviennent de l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV (établissement de droit public de la Confédération).

Annexe aux comptes annuels (suite)

3.20 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque (en milliers de francs suisses)

Actifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Liquidités	128'514	837	75	35	129'461
Créances sur les banques	25'117	73'872	23'105	47'884	169'978
Créances sur la clientèle	75'896	68'892	87'830	35'174	267'792
Créances hypothécaires	188'698	1'564	-	-	190'262
Opérations de négoce	1'860	-	4'586	1	6'447
Valeurs de remplacements positives d'instruments financiers dérivés	1'356	-	-	18	1'374
Immobilisations financières	151	-	37'737	14'731	52'619
Comptes de régularisation	919	107	540	53	1'619
Participations	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	20'677	-	-	-	20'677
Valeurs immatérielles	300	-	-	-	300
Autres actifs	114	-	-	-	114
Total des actifs bilantaires	443'602	145'272	153'873	97'896	840'643
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	38'060	131'772	223'403	31'586	424'821
Total des actifs	481'662	277'044	377'276	129'482	1'265'464
Passifs	CHF	EUR	USD	Autres	Total
Engagements envers les banques	9'427	16'510	27'751	3'606	57'294
Engagement résultant des dépôts de la clientèle	93'846	213'095	279'153	106'210	692'304
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'434	-	-	-	4'434
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	-	-	-	-	-
Comptes de régularisation	7'339	2	792	4	8'137
Autres passifs	316	82	232	7	637
Provisions	1'545	-	-	-	1'545
Capital social	50'000	-	-	-	50'000
Réserves issues du capital	11'772	-	-	-	11'772
Réserves issues du bénéfice	9'258	-	-	-	9'258
Bénéfice reporté	261	-	-	-	261
Résultat de la période	5'001	-	-	-	5'001
Total des passifs bilantaires	193'199	229'689	307'928	109'827	840'643
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	290'315	47'290	70'264	19'770	427'639
Total des passifs	483'514	276'979	378'192	129'597	1'268'282
Position nette par devise	(1'852)	65	(916)	(115)	(2'818)

Annexe aux comptes annuels (suite)

4. Informations relatives aux opérations hors bilan

4.1 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Engagements de couverture de crédit et similaires	9'467	9'297
Total des engagements conditionnels	9'467	9'297
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscales non activées ¹	1'323	1'624
Total des créances éventuelles	1'323	1'624

Les engagements conditionnels recouvrent les garanties émises pour le compte de la clientèle et sont couverts majoritairement par des nantissemens d'avoirs de clients (voir annexe 3.1).

¹⁾ Le taux d'imposition utilisé est de 13.99% pour 2021 (13.99% pour 2020).

4.2 Répartition des opérations fiduciaires (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	234'383	253'938
Total des opérations fiduciaires	234'383	253'938

4.3 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution (en milliers de francs suisses)

	31.12.2021	31.12.2020
Répartition des avoirs administrés		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	-	-
Avoirs sous mandat de gestion	662'468	547'708
Autres avoirs administrés	1'924'166	1'922'409
Total des avoirs administrés (y.c. prises en compte doubles)	2'586'634	2'470'117
- dont prises en compte doubles	-	-

Les avoirs administrés comprennent tous les avoirs de la clientèle ayant un caractère de placement en dépôt auprès de la Banque évalués au 31.12.2021 ainsi que les avoirs de la clientèle déposés auprès de banques tierces mais administrés par la Banque. Les avoirs sous mandat de gestion comprennent les avoirs de la clientèle pour lesquels les décisions de placement sont prises par la Banque. Les autres avoirs administrés sont ceux pour lesquels les décisions de placement sont prises par le client.

	31.12.2021	31.12.2020
Présentation de l'évolution des avoirs administrés (en milliers de francs suisses)		
Total des avoirs administrés initiaux (y.c. prises en compte double)	2'470'117	2'566'884
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	33'126	(62'606)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	83'391	(30'242)
+/- Autres effets	-	(3'919)
Total des avoirs administrés finaux (y.c. prises en compte doubles)	2'586'634	2'470'117

La Banque détermine le montant net d'argent frais en se basant sur les apports et retraits de fonds de la clientèle. Le produit des intérêts et des dividendes dégagés par les avoirs administrés n'est pas considéré comme un apport d'argent frais. Le montant net d'argent frais s'entend hors variations liées au marché et aux cours de change et ne comprend ni les frais, ni les commissions ou intérêts débités.

Annexe aux comptes annuels (suite)

5. Informations relatives aux comptes de résultats

5.1 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (en milliers de francs suisses)

	2021	2020
Répartition selon les secteurs d'activités		
Opérations de négoce pour le compte de la clientèle	3'792	2'828
Opérations de négoce pour compte propre	4'101	(2'132)
Opérations de négoce de l'activité "Structured Finance"	(3)	623
Opérations de négoce de l'activité "Bond Trading"	82	485
Total du résultat des opérations de négoce	7'972	1'804
Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur		
Résultat de négoce provenant des:	2021	2020
Titres de participation	(448)	1'012
Devises	7'729	545
Instruments de taux	691	247
Matières premières / métaux précieux	-	-
Total du résultat des opérations de négoce	7'972	1'804
- <i>dont provenant de l'option de la juste valeur</i>	1'582	527
- <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les actifs</i>	1'582	(274)
- <i>dont provenant de l'option de la juste valeur sur les engagements</i>	-	801

5.2 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes » ainsi que des intérêts négatifs significatifs (en milliers de francs suisses)

Produits de refinancement significatifs dans la rubrique « Produits des intérêts et des escomptes »

Le produit des intérêts et des escomptes n'est pas crédité de coûts de refinancement des opérations de négoce.

	2021	2020
Intérêts négatifs significatifs		
Intérêts négatifs concernant les opérations actives (réduction du produit des intérêts et des escomptes)	(698)	(856)
Intérêts négatifs concernant les opérations passives (réduction des charges d'intérêts)	2'067	1'917

5.3 Répartition des charges de personnel (en milliers de francs suisses)

	2021	2020
Appointements (jetons de présence et indemnités fixés aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	17'309	18'452
Prestations sociales	1'415	1'722
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	1'544	1'643
Assurances pour le personnel	250	266
Frais de formation professionnelle	87	28
Autres charges de personnel	284	383
Total des charges de personnel	20'889	22'494

Annexe aux comptes annuels (suite)

5.4 Répartition des autres charges d'exploitation (en milliers de francs suisses)

	2021	2020
Coût des locaux	940	1'200
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	6'596	6'558
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	132	177
Honoraires professionnels	1'708	1'945
Honoraires des sociétés d'audit	497	466
- <i>dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel</i>	462	466
- <i>dont pour d'autres prestations de service</i>	35	-
Frais de voyage et représentation	218	164
Impôts indirects	531	600
Autres charges d'exploitation	1'473	765
Total des autres charges d'exploitation	12'095	11'875

5.5 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées (en milliers de francs suisses)

Pertes significatives

La Banque n'a comptabilisé aucune perte significative sur l'exercice sous revue.

Produits extraordinaires

En 2021, la Banque a vendu un actif (un véhicule) entièrement amorti pour KCHF 11.

Charges extraordinaires

La Banque a entièrement soldé par le compte de résultat le solde dû de CHF 1.8 million résultant de la vente de sa filiale aux Bahamas en 2020.

Dissolutions significatives de réserves latentes

Il n'y a pas eu de dissolutions de réserves latentes lors de l'exercice sous revue.

Réserves pour risques bancaires généraux

La Banque n'a pas de réserve pour risque bancaires généraux.

Corrections de valeur et provisions libérées

Les variations des provisions et autres corrections de valeurs significatives figurent dans le tableau présentant les correctifs de valeurs et provisions (annexe 3.12)

5.6 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles au plus à hauteur de la valeur d'acquisition

La Banque n'a procédé à aucune réévaluation de ses participations ou d'immobilisations corporelles au cours de l'exercice 2021 (2020: néant).

Annexe aux comptes annuels (suite)

5.7 Présentations des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition (en milliers de francs suisses)

	2021	2020
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	324	268
Total des impôts	324	268
Taux d'imposition moyen pondéré, sur la base du résultat opérationnel	n/a	n/a

L'impôt sur le capital se monte à KCHF 324 au 31.12.2021 (KCHF 268 au 31.12.2020).

La Banque n'a pas procédé au calcul du taux d'imposition moyen 2021 et 2020 car elle dispose de pertes reportées fiscalement déductibles pour un montant de CHF 9.5 millions à la fin de l'exercice 2021 (2020: CHF 14.7 millions) après utilisation relative au résultat de l'exercice en cours.

Rapport de l'Organe de révision à l'Assemblée générale de Banque Cramer et Cie SA, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Banque Cramer & Cie SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe (page 10 à page 40) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Nicolas Moser
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Romain Tranchant
Expert-réviseur agréé

Genève, le 28 avril 2022

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité

Chiffres-clés essentiels réglementaires (KM1) (en milliers de francs suisses)	31.12.2021	31.12.2020
Fonds propres pris en compte		
Fonds propres de base durs (CET1)	64'759	71'002
Fonds propres de base (T1)	64'759	71'002
Fonds propres totaux	69'940	74'182
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)		
RWA	342'315	362'170
Exigences minimales des fonds propres	27'385	28'974
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)		
Ratio CET1	18.92%	19.61%
Ratio de fonds propres de base	18.92%	19.60%
Ratio de fonds propres globaux	20.43%	20.48%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)		
Volant des fonds propres selon standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	2.5%	2.5%
Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité CET1	2.5%	2.5%
CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences TLAC)	12.43%	12.48%
Ratios-cibles des fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)		
Volant des fonds propres selon l'annexe 8 OFR	2.5%	2.50%
Volant anticycliques (art. 44 et 44a OFR)	0.56%	0.63%
Ratio-cible CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	7.56%	7.63%
Ratio-cible T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	9.06%	9.13%
Ratio-cible global selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	11.06%	11.13%
Ratio de levier		
Engagement global	851'615	803'918
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.6%	8.83%
Ratio de liquidités (LCR)		
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	150'535	179'462
Somme des entrée de trésorerie	192'942	252'773
Somme des sorties de trésorerie	237'837	277'989
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	44'895	25'216
Ratio de liquidité, LCR (en %)	273.33%	258.23%
Ratio de financement (NSFR)		
Refinancement disponible stable	563'069	618'418
Refinancement stable nécessaire	318'220	355'342
Ratio de financement, NSFR (en %)	176.94%	174.03%

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1) (en milliers de francs suisses)

Positions pondérées par le risque	Approche	RWA		Fonds propres minimaux
		31.12.2021	31.12.2020	31.12.2021
Risques de crédit	Standard	250'650	197'266	20'052
Risques de marché	Standard	14'473	14'158	1'158
Risques opérationnels	Indicateur de base	77'192	89'073	6'175
Montants en-dessous des seuils pertinents pour la déduction (montant soumis à pondération de 250%)		-	4'824	-
Total		342'315	305'321	27'385

L'augmentation des positions pondérées en fonction des risques s'explique principalement par une augmentation du volume des crédits à la clientèle privée et commerciale.

Risques crédits

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

La Banque dispose, au travers de diverses directives et procédures, d'un concept élaboré de gestion des risques de contreparties, de règlement et de risques-pays.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombard). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par le département des risques et crédit, et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidienne des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appels de marges complémentaires et réalisation des gages).

La Banque est active dans l'activité de « Structured Finance ». Cette activité consiste à développer et implémenter des investissements complexes « tailor made » pour des clients institutionnels et des clients privés fortunés. Ces opérations incluent généralement des crédits majoritairement garantis.

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, la Banque consent des prêts hypothécaires sur des biens immobiliers situés en Suisse, ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ces gages, une estimation du bien est systématiquement obtenue par un expert indépendant et un taux d'avance prudent est retenu. Une revue est faite tous les 5 ou 10 ans sur les immeubles d'habitation et tous les 3 ou 5 ans sur les autres immeubles en fonction du taux d'avance par rapport à la valeur vénale.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombard ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Pour les crédits octroyés en blanc ou sur la base d'actifs moins liquides, une avance sera considérée comme non performante dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité ALM/CCR et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque la limite de crédit accordée est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque pays

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites s'appuie sur la solvabilité des contreparties individuelles et sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS, les ratings et autres facteurs de marché.

L'exposition de la Banque au risque pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. La surveillance et la gestion continue des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Segmentation du risque de crédit par régions géographiques (CRB) (en milliers de francs suisses)

Bilan / Créances	Suisse	Europe	Amérique du Nord	Reste du Monde	Total
Liquidités	128'513	872	75	-	129'460
Créances sur les banques	159'419	6'585	3'747	47	169'798
Créances sur la clientèle	89'314	109'025	29'137	40'225	267'701
Créances hypothécaires	186'394	2'441	944	182	189'961
Opérations de négocié	1'860	1	4	-	1'865
Immobilisations financières	150	37'737	-	-	37'887
Comptes de régularisation	945	450	109	116	1'620
Immobilisations corporelles	20'677	-	-	-	20'677
Autres actifs	116	-	-	-	116
Total	587'388	157'111	34'016	40'570	819'085
Hors Bilan					
Engagements conditionnels	6'822	696	30	1'919	9'467
Engagements irrévocables	18'073	-	-	-	18'073
Total	24'895	696	30	1'919	27'540
Total de la période de référence	612'283	157'807	34'046	42'489	846'625
Créances en souffrance	823	1'446	59	466	2'793
dont créances en souffrance; mais pas compromises	823	1'446	59	466	2'793
Créances compromises	709	447	-	-	1'156
dont créances compromises "non échues"	709	447	-	-	1'156
Corrections de valeur pour des positions compromises	607	447	-	-	1'054

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Segmentation du risque de crédit par branches (CRB) (en milliers de francs suisses)

Bilan / Créances	Gouvernements centraux et Banques centrales	Institutions	Banques et Négociants	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Liquidités	127'405	-	-	-	-	-	2'055	129'460
Créances sur les banques	-	56'727	113'071	-	-	-	-	169'798
Créances sur la clientèle	39'225	604	3'512	147'251	77'109	-	-	267'701
Créances hypothécaires	-	-	466	61'914	127'581	-	-	189'961
Opérations de négoces	-	-	-	-	-	1'864	1	1'865
Immobilisations financières	11'199	12'901	9'985	3'652	-	150	-	37'887
Comptes de régularisation	268	130	123	918	181	-	-	1'620
Immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	20'677	20'677
Autres actifs	101	-	-	15	-	-	-	116
Total	178'198	70'362	127'157	213'750	204'871	2'014	22'733	819'085
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	-	-	40	5'160	4'267	-	-	9'467
Engagements irrévocables	-	1'218	-	16'855	-	-	-	18'073
Total	-	1'218	40	22'015	4'267	-	-	27'540
Total de la période de référence	178'198	71'580	127'197	235'765	209'138	2'014	22'733	846'625
Créances en souffrance dont créances en souffrance ; mais pas compromises	13	-	11	1'128	1'641	-	-	2'793
Créances compromises dont créances compromises "non échues"	13	-	11	1'128	1'641	-	-	2'793
Corrections de valeur pour des positions compromises	-	-	-	484	672	-	-	1'156
	-	-	-	484	672	-	-	1'156
	-	-	-	484	570	-	-	1'054

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Segmentation du risque de crédit par échéance (CRB)

(en milliers de francs suisses)

Bilan / Créances	A vue	Déconçable	D'ici 3 mois	Entre 3 mois et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	Total
Liquidités	129'460	-	-	-	-	-	-	129'460
Créances sur les banques	169'798	-	-	-	-	-	-	169'798
Créances sur la clientèle	893	60'141	130'884	60'598	15'185	-	-	267'701
Créances hypothécaires	-	2'495	48'215	55'618	79'318	4'315	-	189'961
Opérations de négoces	1'865	-	-	-	-	-	-	1'865
Immobilisations financières	150	-	10'968	8'177	18'592	-	-	37'887
Comptes de régularisation	832	-	514	274	-	-	-	1'620
Immobilisations corporelles	20'677	-	-	-	-	-	-	20'677
Autres actifs	116	-	-	-	-	-	-	116
Total	323'791	62'636	190'581	124'667	113'095	4'315	-	819'085
Hors Bilan								
Engagements conditionnels	-	7'200	-	3	1'618	646	-	9'467
Engagements irrévocables	16'855	-	-	1'218	-	-	-	18'073
Total	16'855	7'200	-	1'221	1'618	646	-	27'540
Total de la période de référence	340'646	69'836	190'581	125'888	114'713	4'961	-	846'625
Créances en souffrance dont créances en souffrance ; mais pas compromises	-	2'793	-	-	-	-	-	2'793
Créances compromises dont créances compromises "non échues"	-	2'793	-	-	-	-	-	2'793
Corrections de valeur pour des positions compromises	1'156	-	-	-	-	-	-	1'156
	1'156	-	-	-	-	-	-	1'156
	1'054	-	-	-	-	-	-	1'054

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risques de crédit - qualité de crédit des actifs (CR1) (en milliers de francs suisses)

Qualité de crédit des actifs	Positions en défaut	Positions pas en défaut	Corrections de valeur/amortissements	Valeurs nettes
Créances (sans les titres de dette)	1'113	627'359	1'011	627'461
Titres de dette	-	37'737	-	37'737
Expositions hors bilan	-	27'540	-	27'540
Total	1'113	692'636	1'011	692'738

Les positions en défaut de KCHF 1'156 sont provisionnées à hauteur de KCHF 1'054, correspondant à un taux de provisionnement moyen de 91%. Ces corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés et des caractéristiques de la contrepartie.

Risques de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut (CR2) (en milliers de francs suisses)

Changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut	2021
Créances et titres de dette en défaut, au 31.12.2020	1'158
Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	90
Positions retirées du statut "en défaut"	(38)
Montant amortis	(54)
Autres changements	-
Créances et titres de dette en défaut, au 31 décembre 2021	1'156

Risques de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque (CR3) (en milliers de francs suisses)

Aperçu des techniques d'atténuation du risque	Positions sans couverture/ valeurs comptables	Positions couvertes par des sûretés: montant effectivement couvert	Positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit: montant effectivement couvert
Créances (y.c. les titres de dette)	193'301	406'504	65'394
Opérations hors bilan	20'128	7'412	-
Total	213'429	413'916	65'394
<i>- dont en défaut</i>	<i>1'072</i>	<i>84</i>	<i>-</i>

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risques de crédit-positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard (CR5) (en milliers de francs suisses)

Catégories de positions/pondérations-risque	0%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit
Gouvernements centraux et banques centrales	136'182	2'791	-	-	-	-	-	-	138'973
Banques et négociants en valeurs mobilières	-	115'877	-	7'447	-	12	-	-	123'336
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	7	67'586	-	-	-	2'774	-	-	70'367
Entreprises	-	-	-	-	-	93'150	-	-	93'150
Retail	-	-	77'411	-	8'355	54'488	-	-	140'254
Titres de participation	-	-	-	-	-	-	2'014	-	2'014
Autres positions	2'055	-	-	-	-	20'676	-	1	22'732
Total	138'244	186'254	77'411	7'447	8'355	171'100	2'014	1	590'826
Dont créances couvertes par gage immobilier	-	-	77'411	-	621	91'709	-	-	169'741
Dont créances en souffrance	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Risques de crédit de contrepartie - positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard (CCR3) (en milliers de francs suisses)

Catégories de positions/pondérations-risque	20%	50%	100%	Total des positions soumises au risque de crédit
Gouvernements centraux et banques centrales	-	-	-	-
Banques et négociants en valeurs mobilières	595	1'842	136	2'573
Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	677	-	-	677
Entreprises	-	-	3	3
Retail	-	-	37	37
Titres de participation	-	-	-	-
Autres positions	-	-	-	-
Total	1'272	1'842	176	3'290

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risques de taux: informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux (IRRBBAA1) (en milliers de francs suisses)

	Volume en milliers de CHF				Délais moyens de redéfinition des taux (en années)	
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniales ou des engagements de la somme de bilan		Total	Dont CHF
Créances sur les banques	-	-	-	-	-	-
Créances sur la clientèle	208'521	46'449	161'332	-	-	-
Prêts hypothécaires indexés sur le marché monétaire	97'263	95'602	1'660	-	-	-
Prêts hypothécaires à taux fixe	94'133	94'133	-	3	3	3
Immobilisations financières	38'179	-	38'179	1	-	-
Créances résultant de dérivés de taux d'intérêt	303'434	20'111	254'105	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-	-	-
Engagements résultant de dérivés de taux	306'083	272'263	33'680	-	-	-
Créances sur les banques	135'070	25'117	99'150	-	-	-
Créances sur la clientèle	61'425	30'028	31'362	-	-	-
Créances hypothécaires variables	2'495	2'495	-	1	1	1
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	641'064	93'639	507'783	-	-	-
Autres engagements	57'214	9'426	46'814	-	-	-
Engagements résultant des dépôts de la clientèle, dénonçables, mais pas transférables	1'561	207	1'354	1	-	-
Total	1'946'442	689'470	1'175'419			

(*) Devises significatives représentant plus de 10% des valeurs patrimoniale ou des engagements de la somme du bilan.

Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1) (en milliers de francs suisses)

	EVE		NII	
	(fluctuation de la valeur économique)	31.12.2021	(fluctuation de la marge nette d'intérêt)	31.12.2020
Scénario (i) déplacement parallèle vers le haut	(4'843)	(6'751)	(2'572)	(2'671)
Scénario (ii) déplacement parallèle vers le bas	5'112	7'272	2'529	2'632
Scénario (iii) «pentification de la courbe»	(101)	(791)	-	-
Scénario (iv) «aplatissement de la courbe»	(805)	(434)	-	-
Scénario (v) hausse des taux à court terme	(2'391)	(2'628)	-	-
Scénario (vi) baisse des taux à court terme	2'449	2'712	-	-
Maximum	4'843	6'751	2'572	2'671
		31.12.2021	31.12.2020	
Fonds propres de base (Tier 1)		64'759	71'002	

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risques de taux: informations quantitatives sur la valeur économique et la valeur de rendement (IRRBB1) (suite)

Description générale des hypothèses-clés et des paramètres-clés de la modélisation utilisés pour calculer EVE et NII

Hypothèses et paramètres pour les calculs réglementaires (tableau IRRBB1)

Les calculs présentés dans le tableau IRRBB1 respectent les normes fixées par la FINMA dans la Circ.-FINMA 2016/1 « Publication - banques ». Les 6 scénarios de taux calculés sont donnés dans la Circ.-FINMA 2019/2 « Risque de taux - banques ». Les paragraphes suivants décrivent plus précisément les hypothèses et paramètres-clé de la modélisation utilisés pour les calculs des fluctuations de la valeur économique des fonds propres Δ EVE (Economic Value of Equity) et de la marge nette d'intérêts Δ NII (Net Interest Income) dans cette approche réglementaire.

Calcul de la fluctuation de la valeur économique (Δ EVE)

Pour les opérations à taux fixes, les flux de trésorerie provenant du stock sont déterminés par le taux d'intérêt de chaque opération. Afin de maintenir une charge de calculs acceptable, les opérations à taux fixe sont agrégées sur des périodes de temps mensuelles à la date moyenne.

Les positions du bilan sans maturité définie sont intégrées aux calculs des indicateurs statiques au moyen de modèles de réplication. La courbe de taux utilisée pour l'actualisation des flux dans le calcul de la valeur économique est composée des taux CHF-Saron (USD SOFR, EUR ESTER, GBP SONIA) jusqu'à 12 mois et des taux swaps au-delà de 12 mois. Ceci est valable pour toutes les monnaies.

Calcul de la fluctuation de la marge nette d'intérêts (Δ NII)

Pour le renouvellement des opérations à taux fixes, les opérations échues sont renouvelées sur différentes durées. Les proportions de chaque durée sont déterminées sur la base des observations des choix de la clientèle des trois mois précédents.

Pour les opérations à taux fixes, les flux de trésorerie provenant de la production nouvelle sont déterminés par le taux d'intérêt de la nouvelle opération construit selon la règle suivante :

- Taux de marché pour la durée de l'opération + BCC refinancing Rate qui inclut le coût de la liquidité + Marge client.
- Taux de marché : basé sur la courbe simulée (Libor et IRS-mid) selon le scénario de taux.
- Coût de la liquidité : surcoût par durée représentant le coût de refinancement de la Banque sur les marchés, taux CHF-Saron (USD SOFR, EUR ESTER, GBP SONIA) jusqu'à 12 mois et des taux swaps au-delà de 12 mois.
- Marge client : déterminée selon les observations récentes et les anticipations futures en fonction des objectifs des métiers et de l'évolution de la pression concurrentielle.

Monnaies étrangères

Le bilan est principalement composé d'opérations en CHF. Les monnaies étrangères principales sont l'EUR, USD et GBP.

Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBBAA)

Stratégie et instance dirigeante

Conformément aux Circulaires FINMA 2019/2 Risques de Taux et 2016/1, la Banque dispose d'un concept cadre de gestion des risques applicable aux risques de taux. L'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux est le Conseil d'Administration qui détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil cible de risque.

Définition du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est défini comme le risque de perte suite à une modification des taux d'intérêt. La Banque est exposée à ce risque lorsque ses revenus et les valeurs économiques de ses actifs, de ses passifs et de ses positions hors bilan présentent des sensibilités divergentes face à des modifications de taux d'intérêt. L'impact de la survenance de ce risque est une baisse des revenus et de la valeur économique de la Banque.

Tolérance au risque

L'appétence au risque de taux d'intérêts est faible. La Banque limite son exposition aux taux d'intérêt. Elle s'assure que la composition du Comité ALM-CCR soit adéquate, avec une majorité de membres indépendants du Front. Le Comité ALM-CCR se réunit aussi souvent que les affaires le requièrent et dispose de l'indépendance et des pouvoirs nécessaires pour assumer ses devoirs et responsabilités.

Système interne de mesure des risques de taux

Sur base mensuelle, la Banque calcule l'exposition aux risques de taux d'intérêt. Au 31.12.2021, le calcul du capital économique (« ERC ») présentait une utilisation de CHF 4.8 millions. Le profil cible de risque est également exprimé via des limites internes portant sur le niveau du LCR, ANL, et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Risque de taux d'intérêt: objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque (IRRBB) (suite)

Système interne de mesure des risques de taux (suite)

A fin décembre 2021, la Banque a appliqué les 6 scénarios IRBB standardisés de choc de taux d'intérêt conformément aux prescriptions de la circulaire 2016/01 « Publication - banques »:

- Déplacement parallèle vers le haut
- Déplacement parallèle vers le bas
- Scénario standard « pentification de la courbe »
- Scénario standard « aplatissement de la courbe »
- Scénario standard « hausse des taux courts »
- Scénario standard « baisse des taux courts »

Pour chacun des scénarios la Banque a mesuré la variation de la valeur actuelle économique des fonds propres. Aucun résultat ne présente un niveau de risque inapproprié, à savoir un impact égal ou supérieur à 15% de capital de base en moins.

La Banque a également mesuré l'impact des scénarios sur les charges et produits d'intérêt.

Reporting

Le résultat des stress tests ANL est présenté mensuellement au Comité ALM-CCR ainsi qu'au Comité exécutif et trimestriellement au Conseil d'administration qui représente l'instance dirigeante responsable de la surveillance du risque de taux.

Les résultats des stress tests réglementaires IRRBB sont discutés en comité ALM-CCR.

Le modèle d'affaires de la Banque, la structure de la clientèle et des produits ainsi que l'environnement de marché ne nécessitent en l'état pas une surveillance plus étendue du risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration détermine les principes de gestion du risque de liquidité ainsi que le profil de risque cible. Le profil de risque est expérimenté via des limites internes portant sur le niveau du LCR et d'autres indicateurs d'analyse de la structure de bilan. Le niveau de ces limites est revu annuellement.

Le Département Risk Management est en charge de la gestion opérationnelle et centralisée du risque de liquidité: la Trésorerie gère au quotidien la position de liquidité de la Banque. La Trésorerie est le département responsable des opérations de replacement / refinancement :

- La Gestion des Risques propose à l'ALM/CCR les opérations de pilotage de la structure du bilan (réalisation d'emprunts à plus d'un an, souscriptions d'immobilisations financières) et produit le reporting Gestion des risques ;
- La Gestion des Risques est également en charge de la définition et du maintien des principes et modèles utilisés pour la gestion du risque de liquidité. Les principes et les modèles de gestion font l'objet d'une validation par l'ALM/CCR et le Conseil d'Administration ;

Le Département Finance et Controlling calcule le LCR sur une base trimestrielle pour le reporting à la BNS.

Evaluation du risque

Les indicateurs du risque de liquidité sont calculés selon l'approche statique, qui consiste à calculer les indicateurs de risque à une date donnée, elle permet d'évaluer le niveau de risque instantané et de suivre son évolution dans une perspective historique.

Les indicateurs de risque sont complétés par la réalisation de stress-tests qui quantifient l'impact de différents scénarios de crise sur la position de liquidité à un horizon de temps donné. L'analyse des résultats de ces stress-test sert de point de départ à la calibration des limites internes.

Structure du refinancement

La Banque se finance principalement via les fonds passifs apportés par la clientèle: 80% du total des passifs correspondent à des dépôts de la clientèle sous forme de dépôts à vue ou à terme. Les emprunts interbancaires en blanc représentent 7% du total des passifs. Le solde est constitué des fonds propres (8% du total des passifs) et des autres passifs (5% du total des passifs).

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Ratio de liquidités à court terme (LCR)

Le LCR est une norme réglementaire internationale de liquidité définie par l'Accord de Bâle III et entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Le LCR permet de s'assurer qu'une banque dispose de suffisamment de liquidité pour faire face à un stress de liquidité sur une période de 30 jours. Le LCR est calculé comme le ratio entre le montant des actifs liquides de haute qualité (HQLA) disponibles et le montant des sorties nettes de liquidité potentielles à un horizon de 30 jours. Les sorties nettes de liquidité potentielles résultent de la différence entre les sorties de liquidité (exemples: retraits sur les dépôts à vue, non-renouvellement des emprunts de maturité inférieure à 30 jours) et les entrées de liquidité (exemple: remboursement des créances de maturité inférieure à 30 jours) dans une situation de stress.

Pour la Banque la limite réglementaire pour le LCR est fixée à 100% pour l'année 2021. En moyenne, le LCR toutes devises confondues de la Banque s'est établi à 273% à la fin d'année 2021.

Les actifs liquides (HQLA) sont composés d'environ 78% d'avoirs sur le compte BNS. Le reste correspond principalement à des titres d'émetteurs notés AAA à AA- et éligibles aux opérations de refinancement de la BNS.

Les sorties sur les dépôts de la clientèle privée et commerciale représentent environ 95% du total des sorties de liquidité. Cette proportion reflète le fait que les dépôts de la clientèle constituent la principale source de refinancement donc de sorties potentielles en cas de crise de liquidité.

Les autres sorties de liquidité sont liées à la prise en compte de flux sortants sur:

- Les dérivés arrivant à échéance dans les 30 jours ainsi que sur les contrats de collatéralisation des dérivés (Credit Support Annex) via des appels de marge ;
- La part non tirée des facilités de crédits accordées à la clientèle ;
- Les engagements conditionnels (garanties).

Les prêts à la clientèle et aux banques arrivant à échéance dans les 30 jours représentent environ 99% des entrées de liquidité. Le reste des entrées de liquidités correspond essentiellement aux flux entrants des dérivés échéant dans les 30 jours.

Available Net Liquidity (ANL)

La Banque simule un stress test de liquidité « available net liquidity » ou ANL dans le cadre de ses scénarios de simulation de crise économique. Ce stress test de liquidité vise à mesurer l'impact d'un écoulement rapide des engagements au passif du bilan (ressource de liquidité) avec ceux de l'actif (emploi de liquidité) de la Banque sur une période d'observation de 90 jours.

La liquidité nette disponible pendant la période de survie des 90 premiers jours dépasse 100% à tout moment. BCC ne se retrouverait pas dans une impasse de liquidité au cours des 90 premiers jours de période de stress. Le ratio minimum de liquidité nette disponible (ANL) est de 181% à la fin de la période de 90 jours, ce qui est supérieur à la limite minimale requise de 100%.

En outre, la Banque devra couvrir ses financements à court terme en USD et en EUR par des opérations de change spot et FX forward en CHF/USD et en CHF/EUR. En raison de la forte liquidité de ces marchés des changes respectifs, la Banque suppose que cela est faisable, même dans un scénario de tensions.

Risques opérationnels

Stratégie et procédures

Le risque opérationnel correspond à la perte potentielle que la Banque est susceptible de subir suite à l'inadéquation ou la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes d'information ou d'événements extérieurs. Par nature, la Banque est exposée de manière significative aux risques opérationnels. Afin de les contrôler et de les atténuer, le Groupe a défini son dispositif de gestion des risques opérationnels.

Exigence de publication liées aux fonds propres et à la liquidité (suite)

Structure et organisation

La Banque veille à disposer d'une organisation du contrôle interne respectant le principe de la séparation des fonctions entre le pouvoir d'exécution, d'autorisation, de contrôle et de comptabilisation. Le dispositif de gestion des risques comprend:

- Une organisation de contrôle interne en deux lignes de défense, y compris les compétences, les obligations de rendre compte et les lignes de reporting ;
- La définition des instruments d'identification au travers de KRI et de contrôles clés. ;
- Un reporting mensuel à la Direction générale et au Comité ALM/CCR sur les résultats du système de contrôle interne.
- Un reporting trimestriel au Conseil d'administration sur les KRI et sur les résultats du système de contrôle interne.

Le dispositif de contrôle interne est renforcé par une série de Directive qui complète le dispositif de contrôle interne:

- Directive d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes;
- Directive outsourcing y.c. la surveillance des prestataires.
- Directive sur la Cyber sécurité.
- Directive sur la gestion des données CID.
- Directives plan de continuité et disaster recovery plan.

Evaluation du risque

La priorité de la Banque est d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques.

La Banque maintient ainsi un niveau qualitatif élevé quant aux ressources humaines, et aux systèmes et infrastructures informatiques, tout comme il veille à la promotion d'une culture en matière de gestion des risques.

Cette approche permet de mieux informer ses lignes de services et leur responsable afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, mais également de perfectionner sans cesse notre gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode de l'indicateur de base pour les calculs des exigences de fonds propres relatif au risque opérationnel.

Genève (siège)
Avenue de Miremont 22
1206 Genève
T +41 58 218 60 00

Lugano
Riva Antonio Caccia
1 6900 Lugano
T +41 58 218 68 68

Zürich
Sihlstrasse 24
8001 Zürich
T +41 58 218 69 11

www.banquecramer.ch
info@banquecramer.ch

Banque Cramer & C^{ie} SA
Genève | Lugano | Zürich
www.banquecramer.ch